

## La Maison France services vous ouvre ses portes

Lutter contre  
l'exclusion  
numérique

Déclarer et  
payer ses  
impôts  
en ligne

Des services  
de proximité  
dans un lieu  
unique

Créer et  
utiliser  
une adresse  
mail

Scanner  
un document

Télécharger  
une attestation

Prendre  
un RDV  
en ligne

Créer un  
compte  
CAF/AMELI/  
DGFIP/CNAV/  
AGIRC-ARCCO

Aider les  
citoyens

Créer un  
coffre-fort  
numérique  
sur le site  
de la Poste



# BUS SANTÉ FEMMES

ÉCOUTE, CONSEILS DE VIE QUOTIDIENNE,  
DÉPISTAGES & PRÉVENTION SANTÉ

GRATUIT, ANONYME ET SANS RENDEZ-VOUS

**Mercredi 19 mai 2021**

Place Condorcet

à **Bourg-la-Reine**

de **9h à 15h**



Une coordinatrice



Un avocat



Un psychologue



Un médecin



Une infirmière



Un officier de  
prévention

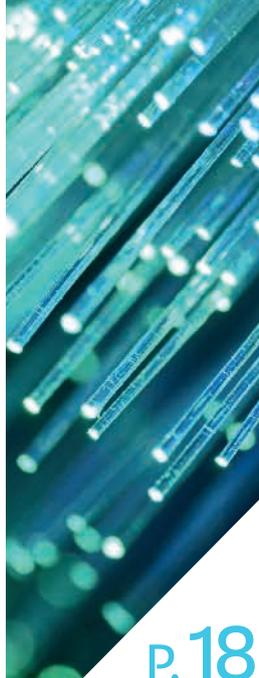




P. 4

## La Mairie vous informe

- Vaccination : la Ville vous accompagne
- **Élections départementales et régionales**
- Forum de la rénovation énergétique
- CHAM : les candidatures sont ouvertes !



P. 18

## Grand angle

- **Bourg-la-Reine, ville numérique et responsable**



P. 25

## Événements

- **Bourse aux vélos : à chacun son deux-roues !**
- Exposition de Vu Trong Thuan



P. 32

## Nos associations

- Office de tourisme : demandez le programme !
- Retour sur l'opération « sacs solidaires »
- **CAEL : des activités à partager en famille**
- Fiers des jeunes de l'association JEUNESSE !



P. 37

## Bon à savoir

- Stop aux nuisances sonores !
- **Une seconde vie pour vos appareils**
- Carnet / Petites annonces
- Pharmacies de garde / Numéros utiles

# Edito du Maire



Chères Réginaburgiennes,  
chers Réginaburgiens,

Au moment où j'écris ces lignes, la France traverse un troisième confinement parallèlement à une tension inédite dans les services de réanimation du pays. Le variant britannique du covid-19 s'est, au cours des dernières semaines, largement développé sur le territoire national provoquant une rechute de la situation épidémique.

Si le présent n'est pas très positif, nous avons espoir. La vaccination s'accélère partout en France, et en particulier dans le centre de vaccination commun aux villes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux. Je remercie mes collègues, Maires d'Antony et de Sceaux pour la dynamique que nous avons su faire naître ensemble, au service des citoyens. Car c'est bien le vaccin qui permettra un allègement des mesures, et, à terme, une sortie de crise.

Tous les critères d'éligibilité à la vaccination sont mis à jour régulièrement sur le site de la Ville. N'hésitez pas à le consulter et à appeler la Mairie si vous souhaitez être vacciné. Je renouvelle mon souhait de voir un maximum de Réginaburgiens se faire vacciner.

La sortie de crise se fera en effet par l'effort de tous. Dès ce mois, grâce à ces efforts, nous devrions revoir des terrasses ouvertes et enfin retrouver des manifestations culturelles.

Si la crise sanitaire paralyse notre vie depuis maintenant plus d'un an, nous avons appris par ailleurs à continuer à développer des projets dans ce contexte. La Ville continue d'avancer. Je suis très heureux de pouvoir annoncer l'ouverture de la Maison France services qui regroupe de nombreux services publics (CAF, Pôle Emploi, CPAM, impôts, etc.) en leur rendant la proximité que nous attendons. Bourg-la-Reine a la chance de se voir dotée d'une telle structure pour ses habitants.

Enfin, le gouvernement a décidé de fixer les élections départementales et régionales en juin. Les Maires seront mobilisés, partout en France, pour faire en sorte que le scrutin se passe dans les meilleures conditions sanitaires possibles en renforçant toutes les précautions d'usage. Vous pouvez compter sur mon engagement.

Restons prudents,

**Patrick Donath,**  
Maire de Bourg-la-Reine

## QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ?

La vaccination est gratuite et non-obligatoire. Elle est aujourd'hui la seule solution pour contrer le virus. Son déploiement se fait progressivement avec une priorité donnée dans un premier temps aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, sont éligibles à la vaccination :

- > Les personnes âgées de 60 ans et plus
- > Les femmes enceintes à partir du 2<sup>e</sup> trimestre
- > Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face au COVID, quel que soit leur âge
- >> Ces personnes peuvent prendre rendez-vous dans les centres de vaccination comme celui d'Antony-Bourg-la-Reine-Sceaux ou s'inscrire via la plateforme téléphonique de la Ville au 01 79 71 40 90.

> Certains professionnels de plus de 55 ans considérés comme plus exposés au virus, tels que : les professeurs des écoles, collèges et lycées, les ATSEM et AESH, les professionnels de la petite enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse ou de la protection de l'enfance, les policiers nationaux et municipaux, les gendarmes et les surveillants pénitentiaires.

>> Les personnes concernées sont invitées à se rendre à l'HIA de Percy, 2 rue du lieutenant Raoul Batany à Clamart, de 9h à 12h15 et de 14h à 17h, sans rendez-vous.

> Les personnes de 50 à 74 ans inclus, souffrant de pathologies définies par la Haute Autorité de Santé

> Les professionnels des secteurs de la santé et du médico-social

>> Ces personnes peuvent se faire vacciner chez leur médecin généraliste qui administrera le vaccin Astra Zeneca. Votre médecin vous connaissant, il est capable de dire si ce vaccin vous convient. Il est également possible de se rendre en pharmacie et, dans certaines régions, chez les pompiers, ce qui n'est pas le cas à Bourg-la-Reine.

Pour les plus jeunes, à partir de 18 ans, le vaccin Janssen sera possible, probablement avant l'été. Rien n'est prévu à l'heure actuelle pour les enfants.

**Les informations concernant les personnes éligibles à la vaccination sont régulièrement actualisées en fonction des doses disponibles et de la population vaccinée. Retrouvez les dernières mesures sur la vaccination sur le site**

[www.iledefrance.ars.sante.fr](http://www.iledefrance.ars.sante.fr)



**VACCINATION COVID-19**  
LA MAIRIE VOUS AIDE DANS VOS DÉMARCHES

**PRISE DE RDV POUR LES 60 ANS ET +**

**INSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE POUR LES PERSONNES PLUS JEUNES**

**CONTACTEZ-NOUS**  
01 79 71 40 90  
COVID19@BOURG-LA-REINE.FR

Bourg-la-Reine  
75016 PARIS

### VERS LA FIN DU CONFINEMENT ?

Le 22 avril dernier, le Premier ministre a présenté les décisions concernant la levée des restrictions. Une première étape débutera le 3 mai avec la fin de la limite de 10 kilomètres autour du domicile et de l'attestation de déplacement. À cette date, il sera donc de nouveau possible de se déplacer d'une région à l'autre. Le couvre-feu est, quant à lui, maintenu jusqu'à nouvel ordre.

La date de réouverture des commerces, terrasses, lieux culturels et salles de sport n'est pas encore connue au moment de la rédaction de cet article. La mesure devrait être décidée autour de la mi-mai. Elle sera mise en place de manière progressive, avec un protocole sanitaire strict, et pourrait être territorialisée. Les jauges qui devront être appliquées dans ces établissements n'ont pas non plus été précisées.

Si vous êtes résident de Bourg-la-Reine, contactez la Ville au 01 79 71 40 90 pour être inscrit sur liste d'attente et vous faire vacciner. Le centre d'appel est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



## Centre de vaccination Antony - Bourg-la-Reine - Sceaux

1, Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à Antony  
Accès par les transports en commun

- > RER B direction Saint Rémy-lès-Chevreuse : Station ANTONY
  - > Bus ligne 197 direction Massy-Opéra-Théâtre : arrêt PONT D'ANTONY
- Vous pouvez aussi prendre rendez-vous sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)  
où des créneaux sont mis en ligne régulièrement.



### ► Un transport adapté

La Ville propose également plusieurs solutions de transport aux personnes ayant rendez-vous pour la vaccination mais seules, sans véhicule, ou ayant des difficultés à se déplacer. Ces solutions sont adaptées à la mobilité de la personne qui doit se faire vacciner :

- > Le car municipal est mis à contribution deux fois par semaine.
- > La Croix-Rouge, les bénévoles du Coup de fil solidaire ou un chauffeur de la Ville peuvent conduire une personne à Antony ou dans l'un des centres de proximité de L'Haÿ-les-Roses ou de Châtenay.
- > Une aide du département est également proposée aux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

**Pour en savoir plus et prendre un rendez-vous, contactez au moins deux jours à l'avance le 01 79 71 40 90 ou écrivez à [covid19@bourg-la-reine.fr](mailto:covid19@bourg-la-reine.fr)**



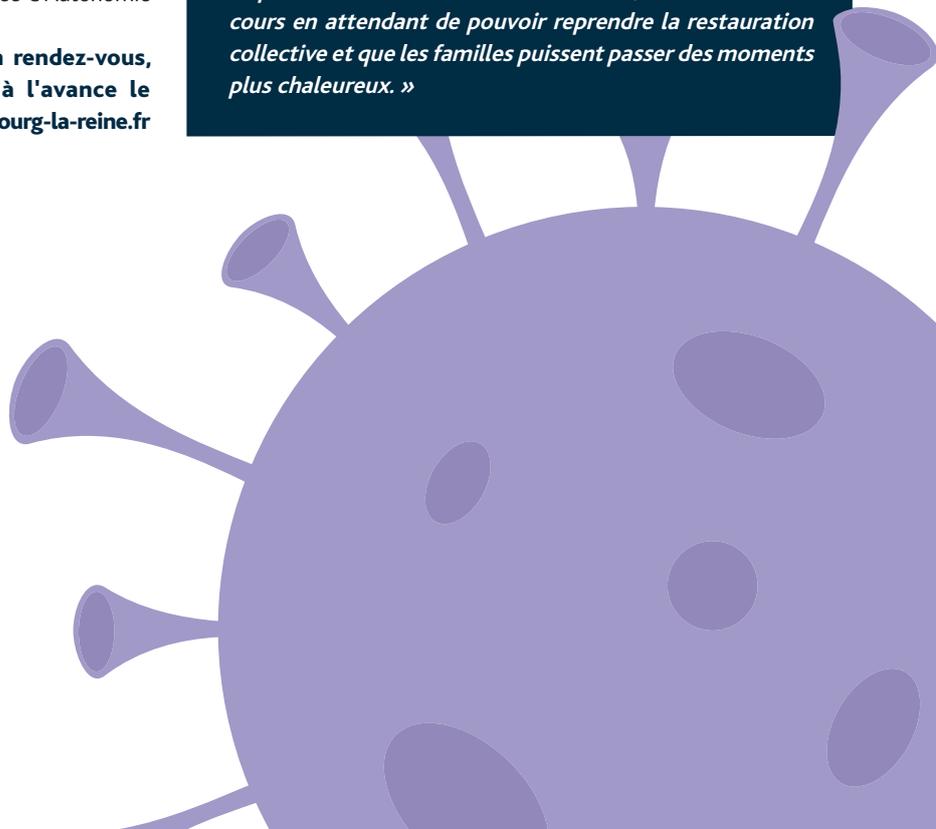
### VACCINATION À LA VALLÉE

Ils étaient 52 habitants de la Résidence de la Vallée à recevoir leur deuxième injection de vaccin contre le Covid-19 le 7 avril dernier. La directrice, Madame Pradier, et son équipe étaient fin prêts pour permettre aux seniors de franchir cette dernière étape contre la crise sanitaire. La surveillance de tout le monde s'est déroulée sans incident et dans une bonne ambiance. « *Aujourd'hui, les résidents se portent bien* » nous dit la directrice, « *la vie suit son cours en attendant de pouvoir reprendre la restauration collective et que les familles puissent passer des moments plus chaleureux.* »

### ► Tests salivaires dans les écoles

Comme après les vacances de février, des tests salivaires ont été réalisés au retour des vacances scolaires de printemps. Cette initiative de la Ville avait été largement relayée par les médias en février dernier, Bourg-la-Reine servant ainsi d'exemple pour les collectivités souhaitant mettre en place un tel dispositif.

Ce nouveau test massif s'est ainsi déroulé lundi 26 avril dans toutes les écoles de la Ville auprès de plus de 900 enfants et 140 adultes (enseignants, animateurs, personnel de la restauration...).





## VIE CITOYENNE

# ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les 20 et 27 juin prochain, les Réginauburgiens sont appelés à élire leurs conseillers départementaux et conseillers régionaux dans le cadre des élections départementales et régionales. Si ce n'est pas encore fait, vous avez jusqu'au 14 mai pour vous inscrire sur les listes électorales. Une étape indispensable pour pouvoir voter !

**Les conseillers départementaux** siègent à l'assemblée délibérante du département, le conseil départemental. Ils agissent dans des domaines qui relèvent de la compétence du département : l'action sociale, la construction et l'entretien des collèges, la voirie départementale, etc. Ils sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct et par canton. Bourg-la-Reine forme un canton avec la commune de Bagneux. Comme les électeurs balnéolais, vous élirez ainsi un binôme de candidats (un homme et une femme obligatoirement) qui siègeront au Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

**Les conseillers régionaux** forment l'assemblée délibérante de la région, le conseil régional. Ils interviennent dans différents domaines tels que le développement économique, l'aménagement et le développement durable du territoire, ou encore la protection du climat et des ressources naturelles. Ils sont élus, dans chaque région, pour un mandat 6 ans au suffrage universel direct. Vous voterez donc pour une liste de candidats qui siègeront au Conseil régional d'Île-de-France. Les listes sont établies par département.

### ► S'inscrire sur les listes électorales

Seuls les électeurs inscrits sur les listes électorales au plus tard le 14 mai pourront participer à ces deux scrutins. Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, via le site [service-public.fr](http://service-public.fr), ou sur votre espace Citoyens accessible depuis le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr),
- en mairie auprès du service Citoyenneté et population,
- ou par courrier à l'adresse : Service Citoyenneté et population 6, boulevard Carnot – 92 340 Bourg-la-Reine.

Vous devrez présenter un titre d'identité en cours de validité (CNI ou passeport), ainsi qu'un justificatif de domicile à votre nom (EDF, loyer, impôts, bulletin de salaire, etc.)

Les cartes d'électeurs des nouveaux inscrits seront envoyés par courrier début juin.

L'inscription sur la liste électorale est automatique pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard la veille du 1<sup>er</sup> tour, soit le 19 juin 2021, et qui se sont fait recenser l'année de leur 16 ans à Bourg-la-Reine. À noter : contrairement aux élections municipales, les électeurs européens ne pourront pas participer à ces élections.

### ► Vote par procuration : du nouveau !

Vous êtes absent ou empêché(e) le jour des élections ? Pensez à la procuration ! Celle-ci vous permet de choisir une personne (mandataire) qui votera pour vous (mandant). Cette année, en raison de l'épidémie de Covid-19, chaque mandataire pourra disposer de deux procurations (au lieu d'une seule auparavant). Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de Bourg-la-Reine mais pas obligatoirement dans le même bureau.

La demande doit être faite par le mandant :

- en ligne sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr),

en se connectant avec le télé-service « FranceConnect » : une fois les renseignements saisis, la demande sera enregistrée et une référence d'enregistrement à six chiffres et lettres vous sera communiquée sur le site et par voie électronique. Plus besoin de formulaire papier !

- ou en téléchargeant et en remplissant au choix (en ligne ou à la main) les formulaires cerfa n°12668\*01 ou cerfa n°14952\*02 accessibles sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

**" VOUS ÊTES ABSENT  
OU EMPÊCHÉ(E) LE  
JOUR DES ÉLECTIONS ?  
PENSEZ À LA  
PROCURATION ! "**

Pour faire enregistrer votre(vos) procuration(s), vous devez vous déplacer, muni(e) de votre pièce d'identité et de votre référence d'enregistrement ou formulaire cerfa complété :

- dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal de proximité,
- ou à la mairie lors des permanences assurées par le Commissariat d'Antony les lundis 7 et 14 juin, de 14h à 17h à la Maison France Services (voir article p. 7). En cas de difficulté, contactez la mairie : un officier de police se rendra à votre domicile.



## OUVERTURE DE LA MAISON FRANCE SERVICES

# SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN

C'est ouvert ! Depuis le 27 avril, les agents de la Maison France services sont présents pour trouver des solutions à vos demandes :

- navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...
- création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...
- contacter avec vous les réseaux partenaires pour résoudre un problème. Permis de conduire, carte grise, revenu de solidarité active, prime d'activité, allocation logement ou familiale... chaque demande fait l'objet d'une réponse adaptée.

Un espace en accès libre vous permet d'effectuer vos démarches en toute autonomie : vous pouvez ainsi utiliser l'un des trois ordinateurs disponibles, et scanner ou imprimer les documents nécessaires à vos démarches.

### ► Des permanences pour vous accompagner

Pour compléter l'aide apportée par les agents de la Maison France services, plusieurs intervenants tiennent également des permanences.

> **Christian Hugue, conciliateur de justice**, est à votre écoute pour tout litige ou différend que vous pourriez rencontrer dans les domaines des affaires civiles (sauf affaires liées au droit de la famille).

> **Monique Mauduit, écrivain public**, vous aide dans la rédaction de vos courriers ou pour compléter un dossier médical, un formulaire de demande d'inscription ou tout autre document.

> **Maîtres Barbry, Coyola, Dahan-Aouate et Massaloux, avocates**, vous reçoivent afin de vous apporter un éclairage juridique dans différents domaines : droit de la famille, droit de l'immobilier, droit des affaires. Tous ces intervenants reçoivent uniquement sur rendez-vous à prendre auprès des agents de la Maison France services.

> **Aude Ricard, coach professionnelle certifiée**, vous propose un accompagnement de proximité pour favoriser votre insertion professionnelle. Rendez-vous à prendre au 06 19 97 58 83 ou par mail à [developpement-social@bourg-la-reine.fr](mailto:developpement-social@bourg-la-reine.fr)

**Tous les services proposés par la Maison France services sont gratuits et ouverts à tous.**

**Maison France services - 105, avenue du Général Leclerc**  
Renseignements au 01 79 71 40 70

ou par mail à [france-services@bourg-la-reine.fr](mailto:france-services@bourg-la-reine.fr)

**Horaires d'ouverture :**

**Mardi : 8h30-13h30**

**Mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30- 17h30**

**Judi : 13h30-19h**

**Samedi : 9h-12h**



## BIENVENUE DANS LE BUS SANTÉ FEMMES

Le 19 mai, Bourg-la-Reine accueille le « Bus santé femmes » sur la Place Condorcet. Ce dispositif mobile est dédié spécifiquement aux femmes. Il propose écoute, conseils et prévention santé de façon gratuite, anonyme et sans rendez-vous. Les femmes y sont accueillies individuellement par une équipe de professionnels qui répondra en toute confidentialité à leurs questions spécifiques :

- médecin (conseils santé)
- infirmière (dépistages auditifs, visuels, diabète et cholestérol)
- psychologue (entretiens individuels)

- officier de prévention (addiction, prévention des comportements à risque et des violences...)
- avocat (conseils juridiques)

Cet espace mobile innovant a été inauguré en 2019 par l'Institut des Hauts-de-Seine, avec le financement des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, en partenariat avec la RATP et la région Île-de-France et avec le soutien de l'Ordre des médecins et des avocats des deux départements.

Les signes sanitaires sont strictement respectées au sein du bus. Venez nombreuses !

**Mercredi 19 mai de 9h à 15h, Place Condorcet**

## ACTION SOCIALE

**BLR SOLIDAIRE : C'EST PARTI !**

Le mois dernier, nous vous annonçons le lancement de « BLR Solidaire ». Ce réseau local d'entraide et d'écoute permettra d'accompagner les habitants qui en ont besoin, en raison de l'isolement, d'une maladie, d'un handicap ou de tout autre difficulté même temporaire.

Ce réseau prend le relais du « Coup de fil solidaire », une opération organisée au moment du premier confinement, qui a permis de développer une coopération efficace entre les services municipaux et une équipe de bénévoles locaux.

« BLR Solidaire » réunit bénévoles et acteurs de la Ville, notamment le CCAS et la Maison France services (voir article p. 7). Le réseau proposera aux Réginaburgiens des services d'accompagnement de la vie quotidienne : petits dépannages, aide aux démarches administratives, transports ponctuels, etc., via un contact personnalisé et régulier avec un(e) bénévole de leur quartier.

► **Vous souhaitez vous faire aider ?**

C'est très simple ! Contactez dès à présent « BLR Solidaire » à l'adresse ci-contre. Vous serez mis en relation avec le ou la bénévole de votre quartier qui sera votre interlocuteur(trice) privilégié(e) pour vous venir directement en aide, ou vous aiguiller vers les personnes ou structures appropriées.

► **Vous souhaitez devenir bénévole ?**

Bienvenue ! Contactez « BLR Solidaire » en indiquant vos coordonnées, votre disponibilité, vos compétences et vos envies. Le référent de votre quartier prendra contact avec vous pour vous expliquer le fonctionnement du réseau et vous y intégrer.

L'équipe municipale est garante de la qualité des accompagnements. Cela se traduit notamment par une formation et la signature d'une charte de déontologie des bénévoles, la protection de vos données personnelles et un lien de proximité avec le CCAS.

**Contact :**

**[blrsolidaire@bourg-la-reine.fr](mailto:blrsolidaire@bourg-la-reine.fr)**

**01 79 71 43 95**

**CHRONIQUE JURIDIQUE**

**Vous êtes propriétaire et souhaitez vendre votre appartement, parking, box, ou votre local en copropriété ? Maître Mariannick Canevet nous informe sur l'action en « usucapion ».**

Le notaire vous apprend que votre lot est déjà vendu par l'un de vos voisins, et que vous occupez une cave ou un box dont le numéro de lot n'est pas celui de votre titre de propriété ? L'action en usucapion vous permet une nouvelle reconnaissance d'acquisition de propriété du lot réellement occupé, sous certaines conditions et notamment des articles 2272 et 2261 du Code civil. Le tribunal judiciaire contrôlera tous les justificatifs prouvant que votre possession a bien été réelle durant 30 ans (ou 10 ans) de manière continue, non interrompue, paisible, publique, non équivoque et en tant que propriétaire apparent. Tous ces points doivent être cumulés.

L'article 2272 dispose que « *Le délai de prescription requis pour acquérir la propriété immobilière est de trente ans. Toutefois, celui qui acquiert de bonne foi et par juste titre un immeuble en prescrit la propriété par dix*

*ans.* ». L'article 2261 du Code civil établit que « *pour pouvoir prescrire, il faut une possession continue et non interrompue, paisible, publique, non équivoque, et à titre de propriétaire* ».

GARDE À DOMICILE

## FAÎTES APPEL AU RELAIS PETITE ENFANCE !

Parents et futurs parents, vous recherchez un mode de garde pour votre enfant de 0 à 3 ans ? Le Relais Petite Enfance de Bourg-la-Reine peut vous aider ! Animé par une professionnelle de la petite enfance, ce service municipal vous met en relation avec des assistant(e)s maternel(le)s ou des auxiliaires parental(e)s qualifié(e)s qu'il suit et accompagne dans l'exercice de leur métier.

### ► Un espace d'informations pour les parents

Le Relais Petite Enfance vous renseigne sur les différents modes d'accueil individuel proposés à Bourg-la-Reine : chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) indépendant(e) ou à votre domicile par un(e) auxiliaire parental(e) pré-sélectionné(e) par le Relais conformément au label Charte de qualité 92 (voir l'encadré). Il vous accompagne dans votre recherche et vos démarches administratives (contrat de travail, déclarations à la CAF, aides éventuelles...). Il vous sensibilise à votre rôle d'employeur dans le cadre des obligations légales. Pour faciliter votre recherche, les listes des disponibilités des professionnel(le)s vous sont transmises. Le Relais Petite Enfance peut également réaliser une mise en relation entre les familles qui recherchent une garde partagée.

### ► Un lieu de sociabilisation pour les enfants

Le Relais Petite Enfance offre aux tout-petits un espace de vie où ils peuvent s'épanouir en compagnie de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur auxiliaire parental(e) et d'autres enfants. Accueil-jeux, ateliers d'arts plastiques, éveil musical... De nombreuses activités et animations, adaptées à leur âge et à leurs besoins, leur sont proposées chaque semaine. De quoi favoriser leur éveil, leur autonomie et leur sociabilisation !

### ► Aux côtés des professionnel(le)s

Le Relais Petite Enfance apporte aux assistantes maternelles et aux auxiliaires parentales un soutien et un accompagnement dans leurs pratiques quotidiennes en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Il les informe sur leurs droits et devoirs et les soutient également dans leurs relations avec les familles. « Dans ce cadre, nous organisons des entretiens individuels, ainsi que des réunions d'information et les orientons, si besoin, vers des formations adaptées pour les aider à développer leurs compétences », explique Salimat Bacari, responsable du Relais.

Enfin, toute personne souhaitant devenir assistant(e) maternel(le) ou auxiliaire parental(e) peut y trouver des informations sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

**Relais Petite Enfance - 18 bis, avenue de Montrouge**  
01 79 71 41 32 - ramrap@bourg-la-reine.fr

## L'ÉQUIPE DU RELAIS, C'EST :

**1** - responsable, professionnelle de la petite enfance  
- assistante de gestion  
- psychologue

## EN 2020, LE RELAIS A ACCOMPAGNÉ :

**232**  
familles

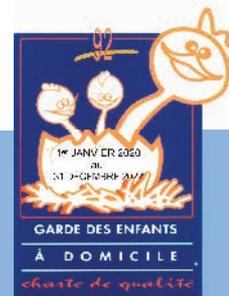
**28**  
assistantes maternelles  
en activité

**60**  
enfants inscrits aux  
activités d'éveil

### ► Zoom sur la Charte de qualité 92

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Ville a de nouveau obtenu, pour 2 ans, le label Charte de qualité 92 dont elle est signataire depuis 2010. Délivré par la CAF et le Département des Hauts-de-Seine, ce dispositif est destiné à améliorer les conditions d'accueil des enfants de moins de 3 ans au domicile des parents.

Dans cette optique, le Relais Petite Enfance pré-sélectionne des auxiliaires parental(e)s formé(e)s aux gestes de premiers secours, et justifiant d'au moins 3 ans d'expérience et/ou d'une qualification dans le domaine de la petite enfance. Il assure également leur suivi : visites à domicile, regroupements pédagogiques, aide à la formation initiale et à la formation continue... « La Ville s'engage ainsi à proposer aux parents un accueil à domicile de qualité pour leurs enfants », souligne Sylvie Courtois, Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance, à la Citoyenneté et à l'État-civil.



FORUM DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

# APPEL AUX ARTISANS ET PARTICULIERS

Du 15 au 17 octobre 2021, les Villes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux organisent la nouvelle édition du Forum de la rénovation énergétique. Au programme, dans les trois communes : balade thermique, conférence, ciné-débat et visites de maisons rénovées.

Sont également prévus des témoignages de particuliers ayant rénové leur habitat (maison individuelle ou copropriété) et un salon dédié où les ménages souhaitant améliorer les performances énergétiques de leur logement pourront rencontrer les entreprises locales.

> Vous avez réalisé des travaux simples ou complexes (isolation, chauffage, etc.) ? Votre retour d'expérience est précieux. Portez-vous candidat avant le 15 juin pour intervenir en qualité de témoin, samedi 16 octobre, de 10h à 13h, à Sceaux.

> Vous êtes entrepreneur(se) spécialisé(e) dans la rénovation énergétique ? Inscrivez-vous avant le 30 juin pour faire connaître votre entreprise, ses prestations et dispenser des conseils aux ménages lors du salon, dimanche 17 octobre, de 10h à 16h.



**Particulier ou professionnel, déposez dès maintenant votre candidature par mail à [developpement.durable@bourg-la-reine.fr](mailto:developpement.durable@bourg-la-reine.fr)**  
**Renseignements auprès du service Développement durable : 01 79 71 43 20.**

## ÉNERGIE HABITAT

### VSGP VOUS ACCOMPAGNE

Vous avez un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement ?

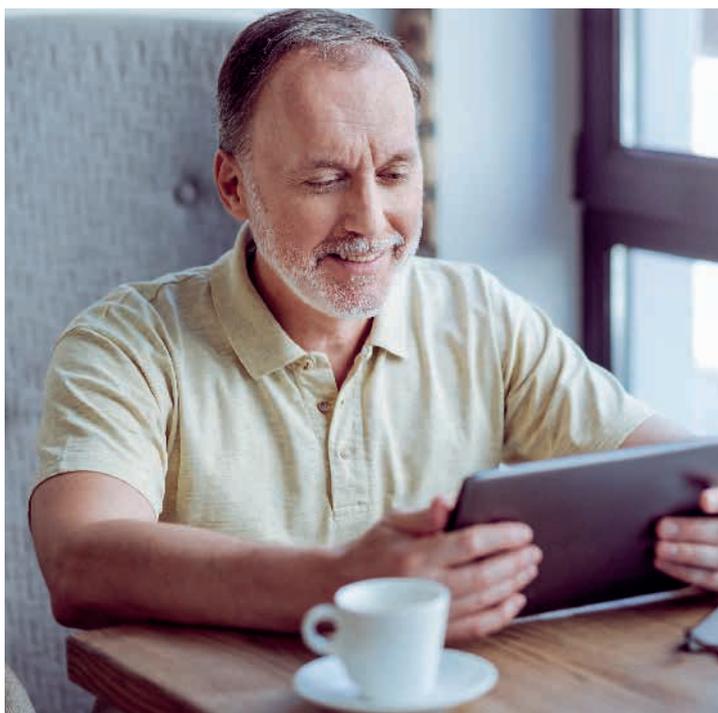
Vallée Sud – Grand Paris (VSGP) propose le service « Énergie Habitat » vous permettant de bénéficier de conseils et d'un accompagnement gratuit. Une expertise personnalisée est apportée à l'ensemble des propriétaires et copropriétaires du Territoire : aides financières, conseils techniques, démarches administratives, etc.

Connectez-vous sur le site [valleesud.fr](http://valleesud.fr) pour :

prendre RDV avec un conseiller de l'association SOLIHA missionnée par VSGP lors de permanences ou pour un entretien téléphonique, et s'inscrire aux soirées d'information et aux visites de copropriétés rénovées.

Copropriétaires, réservez votre soirée du jeudi 10 juin pour participer dès 18h30 au webinaire « La rénovation énergétique en copropriété est possible ! ».

**Renseignements : 0 800 006 075 (numéro vert)**  
**du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**



## HAPPYVISIO

### DES ACTIVITÉS EN LIGNE POUR LES SENIORS

Activité physique, quiz et jeux de mémoire, nutrition, bien être et gestion du stress, formations au numérique, atelier d'écriture... Happyvisio propose tout un programme d'activités à destination des seniors, à suivre en direct ou en replay, depuis un ordinateur ou une tablette. Pour participer, il suffit de vous inscrire sur le site [www.happyvisio.com](http://www.happyvisio.com). Une fois votre compte créé, vous pourrez vous inscrire aux conférences et ateliers de votre choix.

**Inscriptions et informations sur le site : [www.happyvisio.com](http://www.happyvisio.com)**  
**01 76 28 40 84 - [contact@happyvisio.com](mailto:contact@happyvisio.com)**

# LE STATIONNEMENT À BOURG-LA-REINE

La Ville mène actuellement une réflexion sur la future gestion du stationnement public à Bourg-la-Reine (voirie et parkings) et souhaite prendre en compte l'avis et les attentes des habitants et usagers sur cette question. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

## 1- Vous êtes :

- Résident de Bourg-la-Reine  Dans quelle rue ?.....  
 Commerçant à Bourg-la-Reine  Dans quelle rue ?.....  
 Autre actif travaillant à Bourg-la-Reine  Dans quel quartier ?.....  
 Habitant d'une autre commune venant prendre le RER à Bourg-la-Reine  
 Visiteur occasionnel de la ville

## 2- Comment vous déplacez-vous habituellement dans la ville ?

- En voiture uniquement  En transports collectifs uniquement  
 En vélo uniquement  A pied uniquement  
 En combinant voiture et transports collectifs  En combinant vélo et transports collectifs  
 En moto uniquement  Autre (à préciser) : .....

## 3- Si vous utilisez la voiture, où stationnez-vous habituellement votre véhicule ?

- Sur un emplacement privé (garage, box, parking privé...)  
 Dans un parking public  Lequel ? .....  
 Sur la voirie dans la zone payante  
 Sur la voirie en zone verte (stationnement gratuit par demi-journée avec disque)  
 Sur la voirie gratuite

## 4- Globalement, que pensez-vous du stationnement public sur Bourg-la-Reine ?

- Très satisfaisant  Satisfaisant  Insatisfaisant  Très insatisfaisant  Sans avis

## 5- Plus particulièrement, que pensez-vous du stationnement public :

- dans le parking du centre-ville (boulevard Joffre) ?

- Très satisfaisant  Satisfaisant  Insatisfaisant  Très insatisfaisant  Sans avis

- dans le parking Condorcet ?

- Très satisfaisant  Satisfaisant  Insatisfaisant  Très insatisfaisant  Sans avis

- sur la voirie ?

- Très satisfaisant  Satisfaisant  Insatisfaisant  Très insatisfaisant  Sans avis

## 6- Quelles observations avez-vous sur le stationnement actuel à Bourg-la-Reine :

.....

## 7- Quelle est votre principale attente en matière de stationnement à Bourg-la-Reine :

.....

## 8- Que pensez-vous du stationnement alterné par quinzaine dans les rues où cette réglementation existe ?

- Favorable  Défavorable  Sans avis

## 9- Que pensez-vous du stationnement gratuit par demi-journée (zone à disque) dans les rues où cette réglementation existe (zone verte) ?

- Favorable  Défavorable  Sans avis

## 10- Rencontrez-vous des difficultés à trouver des places de stationnement dans votre quartier ?

- Oui  Non  Sans avis

Si oui, quelle en est selon vous la raison principale ?

- Stationnement d'actifs travaillant à Bourg-la-Reine  Manque de places  
 Stationnement de personnes venant prendre le RER à Bourg-la-Reine  Autres : .....

## Seriez-vous favorable à la mise en place d'un dispositif favorisant le stationnement pour les résidents uniquement (abonnement résidents à tarif préférentiel) ?

- Oui  Non  Selon le tarif

## 11- Au niveau du parking Centre-ville (boulevard Joffre),

Seriez-vous favorable à la mise en place d'un abonnement « nuits et week-end » dans les parkings adaptés aux résidents ?

- Oui  Non  Sans avis

Seriez-vous favorable à la mise en place d'un abonnement « jours de semaine » dans les parkings adaptés aux actifs travaillant sur la Ville ?

- Oui  Non  Sans avis



## CHAM VOCALE

# LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

**Votre enfant aime faire des vocalises et entre en classe de CM1 ? Il(elle) sera sûrement ravi(e) d'intégrer la classe à horaires aménagés musicale (CHAM) vocale de l'école Pierre Loti. Tout(e) élève de CE2 scolarisé(e) à Bourg-la-Reine et motivé(e) par cet enseignement artistique peut candidater dès maintenant pour la rentrée scolaire de septembre.**

La CHAM vocale fait l'objet d'une convention tripartite entre la Ville, le Territoire Vallée-Sud Grand Paris (VSGP) et l'Éducation Nationale. Ce cursus de 2 ans offre aux enfants de CM1 et CM2 un enseignement musical renforcé autour du chant, basé sur le travail de la voix ainsi que le développement de l'expression corporelle et théâtrale. Les candidatures pour la prochaine rentrée scolaire sont d'ores et déjà ouvertes. Aucun pré-requis n'est attendu des enfants. Une commission d'admission évaluera la motivation de l'élève en fonction de critères définis par l'ensemble des partenaires éducatifs. En cas de réussite, votre enfant poursuivra sa scolarité à l'école Pierre Loti.

### ► Un cursus artistique et pédagogique

Élaborés par les équipes pédagogiques du conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux (qui dépend de VSGP) et de l'école Pierre Loti, les cours sont dispensés, sur le temps scolaire et dans l'enceinte de l'école, par des intervenants du conservatoire, suivant un emploi du temps défini

chaque année et dans le respect de l'enseignement général.

À raison de 4h30 de formation vocale par semaine, les chanteurs en herbe se produisent plusieurs fois dans l'année lors de spectacles mis en scène et encadrés par les professeurs du conservatoire. Une belle manière de développer leur aptitude à l'expression et leur créativité tout en favorisant leur épanouissement et leur autonomie !

**Renseignements et candidatures auprès de l'école Pierre Loti**  
**38, rue de Fontenay**

**01 79 71 43 90 - 0922445h@ac-versailles.fr**

**Le blog du Conservatoire :**

**<https://www.professeurs-crd-blrcsx.fr>, rubrique "CHAM"**



## PRIX DES BÉBÉS LECTEURS

Parents d'enfants de moins de 3 ans, il ne vous reste plus que quelques jours pour voter, avec votre bout-de-chou, pour votre album préféré dans le cadre du Prix des Bébés lecteurs 2021. Rendez-vous jusqu'au 15 mai à la médiathèque François Villon pour découvrir les 9 albums sélectionnés et mis à votre disposition dans la salle d'animation de la médiathèque. La consultation se déroule du mardi au samedi, aux horaires d'ouverture en vigueur, sous réserve de l'évolution sanitaire. Retrouvez également les albums en vidéos sur la chaîne YouTube de la médiathèque (Prix des bébés lecteurs 2021/playlist).

Quatre crèches et le Relais petite enfance de la Ville participent également à ce prix organisé par les bibliothécaires et professionnels de la petite enfance du Territoire Vallée Sud - Grand Paris. Chaque structure organise ses temps de lecture et son mode de vote accessible aux enfants. Depuis l'ouverture de la consultation, un public régulier d'assistantes maternelles et de familles ont participé à cet événement. Pour le plus grand plaisir des tout-petits, des parents et des professionnelles de la petite enfance !

En clôture du prix, la médiathèque recevra, le 19 juin prochain, la Compagnie Miss O'youk pour un spectacle créé à partir des albums sélectionnés. Plus d'informations à venir dans le *BLR Magazine* de juin.

**Inscriptions sur place à la médiathèque François Villon - 2/4, rue le Bouvier**

**Présence de 4 familles simultanément dans la salle, afin d'assurer le protocole sanitaire de rigueur.**

**Renseignements : 01 79 71 43 60**

**Toute l'actualité de la médiathèque sur [www.mediablrcsx.fr](http://www.mediablrcsx.fr)**



## FINANCES PUBLIQUES

# LE BUDGET DE BOURG-LA-REINE POUR 2021

Lors du conseil municipal du 31 mars dernier, la Ville a voté son budget 2021. Ce document annuel obligatoire, établi par l'autorité territoriale, fait état de l'ensemble des opérations budgétaires prévues et traduit les actions et les projets prioritaires de Bourg-la-Reine pour l'année en cours. Présentation.

Le budget prévoit et autorise les recettes et dépenses de la collectivité pour une année civile. Il comporte deux sections distinctes, le fonctionnement et l'investissement, elles-mêmes divisées en deux parties : les recettes et les dépenses, qui doivent s'équilibrer.

### ► Le budget de fonctionnement

**Les recettes** comprennent les sommes perçues par la Ville au titre des impôts locaux, des dotations de l'État ou encore de la participation financière des habitants aux services municipaux (cantine scolaire, crèches, accueils de loisirs, sport, culture...).

**Les dépenses** représentent les frais nécessaires à la gestion courante de la collectivité : frais de personnel, consommables (fournitures de bureau, électricité...) entretien (bâtiments, espaces verts, routes...), subventions aux associations...

### ► Le budget d'investissement

**Les recettes** correspondent aux emprunts, dotations et subventions provenant de l'État ou d'autres collectivités, ainsi qu'à l'autofinancement (cet excédent, dégagé lorsque les recettes de fonctionnement sont plus importantes que les dépenses de fonctionnement, permet de rembourser la dette).

**Les dépenses** regroupent les frais qui valorisent durablement le patrimoine communal : remboursement de la dette, travaux d'aménagement (bâtiments, voirie, réseaux...), acquisitions foncières, achat de gros matériel...

Retrouvez l'ensemble du budget 2021 et des documents présentés en Conseil municipal sur le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr), rubrique Vie municipale, Budget municipal.



#### JOSEPH EL GHARIB, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

Notre budget de l'année 2021 incarne la politique de développement de Bourg-la-Reine au travers des priorités suivantes : une ville solidaire, une ville durable, une ville apaisée et une ville attractive.

Malgré deux années marquées par les impacts de la Covid, toutes les équipes

ont fait preuve d'imagination et d'agilité pour présenter à la fin du mois de mars 2021 un budget équilibré nous permettant :

- d'allouer des investissements substantiels sur les projets, tels que la réfection du gymnase des Bas-Coquarts dans le cadre de Bourg-la-Reine Terre de jeux 2024, ou la poursuite du programme d'éco-quartier Faiencerie après notre sélection comme projet innovant par le comité "Inventons la Métropole du Grand Paris";
- d'optimiser notre budget de fonctionnement afin de libérer

une épargne positive nous permettant de dégager des marges de manœuvre pour l'investissement : le principal fait marquant est la stabilité de notre masse salariale et de nos subventions aux associations ;

- et de maîtriser nos ressources financières à travers la réduction mesurée de la dette et de son étalement afin de profiter au mieux d'un contexte favorable de baisse des taux.

Avec plus de 17 M € de budget d'investissement et plus de 8,3M € de projets nouveaux, nous poursuivons en cohérence avec notre volonté d'une ville en mouvement, l'investissement dans notre futur de façon équilibrée pour la santé, l'aménagement urbain, la petite enfance, le sport et la culture. Nous souhaitons particulièrement poursuivre la mobilisation citoyenne à travers un budget participatif, en capitalisant sur le succès de notre dernière édition.



## CRÈCHES

### 6,1 M € en fonctionnement

Pour une place en crèche, une famille réginaburgienne paie en moyenne 400 € par mois alors que le coût mensuel total d'un berceau pour la Ville est de 1 900 €. Les tarifs pour les familles varient de 80 € à 900 € par mois et par enfant, en fonction du quotient familial.

### 600 000 € en investissement

>>> Exemple de projet : début de la construction d'une nouvelle crèche rue des Rosiers



## SPORT ET JEUNESSE

### 1,2 M € en fonctionnement

Pour une journée en centre de loisirs, une famille réginaburgienne paie, en moyenne, 9,50 € alors que le coût pour la Ville est de 40 € par jour.

Pour qu'un enfant parte en séjour, la famille paie en moyenne 320 € et le coût supporté par la Ville est de 800 €.

### 800 000 € en investissement

>>> Exemple de projet : démarrage de la réfection du Complexe sportif des Bas-Coquarts.

Budget total  
**53, 677 M€**  
dont :

**36, 426 M €**  
pour fonctionner

**17, 251 M €**  
pour investir



### ► Les points forts du budget

#### Une politique d'investissement dynamique pour améliorer le cadre de vie des Réginauburgiens

17,3 M € (reports inclus), dont 8,3 M € de dépenses nouvelles.

#### Une baisse de la dette pour dégager des marges de manœuvre

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'encours de dette du budget principal s'établit à 27, 719 €, contre 28, 299 € en au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit une baisse de 580 000 €.

#### Une fiscalité modérée par rapport aux communes voisines

24,4 % : c'est le taux de la taxe foncière qui intègre la part départementale suite à la réforme de la taxe d'habitation. En comparaison, le taux moyen des villes du territoire Vallée Sud-Grand Paris (VSGP), dont fait partie Bourg-la-Reine, s'établit à 26,51%.

Les élus ont voté la stabilité du taux des impôts fonciers. De plus, tous les habitants bénéficient de l'exonération totale ou d'une baisse de 30% de la taxe d'habitation. Ainsi, fin 2021, les Réginauburgiens verront leurs impôts locaux diminuer.



## SÉCURITÉ

**526 000 € en fonctionnement**

Pour la surveillance de la voie publique et Police municipale.

**300 000 € en investissement**

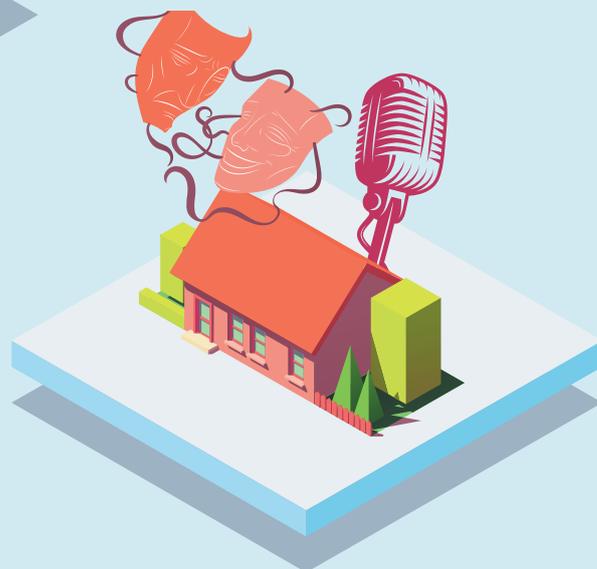
>>> Exemple de projet : la pose d'équipements de vidéoprotection.



## ÉDUCATION

**4 M € en fonctionnement**

Pour un repas à la cantine, une famille réginaburgienne paie en moyenne 5 € alors que le coût du service est de 10,35 € par enfant et par repas.



## CULTURE

**2,1 M € en fonctionnement**

Pour emprunter à la Médiathèque, l'usager adulte paie 20 € par an (gratuit pour les enfants, 10 € pour certaines catégories), alors que le coût annuel par lecteur est de 153 €.

**2,4 M € en investissement**

>>> Exemple de projet : la Ville terminera les travaux du nouveau CAEL et débutera la rénovation de la Villa Saint-Cyr.



## ACTION SOCIALE

**740 000 € en fonctionnement**

Dont 321,000 € pour subventionner le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**Et aussi...**

**150 000 € pour le Budget participatif**

**1 M€ pour les associations.**



## PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

# UN MOIS, UNE PERMANENCE

Dans le cadre de sa mission de conseil, de contrôle et de conservation, Ana-Cristina Nitescu, Architecte des bâtiments de France, assure une permanence mensuelle sur rendez-vous, en présence des services de la Ville, d'Isabelle Spiers, Maire-adjointe déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie, et de Philippe Ancelin, Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine.

Vous avez un projet de construction, d'extension ou de rénovation ? Madame Nitescu pourra vous conseiller, afin de promouvoir une architecture et une urbanisation de qualité, en tenant compte du contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer pour une parfaite articulation dans l'environnement. Elle étudiera en priorité les projets situés dans le périmètre de protection des monuments historiques. Cela devrait aider à sensibiliser les citoyens au respect de notre Charte architecturale et paysagère, à privilégier les meilleurs projets dans un esprit de dialogue constant pour préserver l'identité de la ville, tout en l'adaptant aux nécessités de la vie moderne.

**La prochaine permanence se tiendra le vendredi 28 mai, de 10h à 12h30.**

**Pour prendre rendez-vous, contactez le service Urbanisme : 01 79 71 43 30 - [urbanisme@bourg-la-reine.fr](mailto:urbanisme@bourg-la-reine.fr)**

## LE SAVIEZ-VOUS ?



**Chaque mois, le collectif BLR à Vélo vous livre une bonne pratique à adopter pour se déplacer en toute sécurité, que l'on soit cycliste, automobiliste, piéton, ou tout autre usager de l'espace public.**

**Les pistes cyclables, c'est obligatoire ou pas ?** Ce sujet récurrent est parfois mal connu. Depuis le décret du 14 septembre 1998, le Code de la route n'impose plus aux cyclistes l'obligation d'emprunter les aménagements cyclables : « *l'obligation d'emprunter les bandes ou pistes cyclables est instituée par l'autorité investie du pouvoir de police* ». Alors, pour faire simple : un panneau rond (ou B22) désigne une piste obligatoire (rond = giratoire = obligatoire, ça rime !), et un panneau carré (ou C113) signifie facultatif. À Bourg-la-Reine, les pistes cyclables sont réservées aux vélos mais sont toutes facultatives. Les cyclistes sont donc parfaitement légitimes et respectent le Code de la route en empruntant les voiries attenantes.

**Toute l'actualité du vélo à Bourg-la-Reine sur Facebook : [Bourg-la-Reine à vélo](#)**

**Pour contacter BLR à vélo : [blvelo92340@gmail.com](mailto:blvelo92340@gmail.com)**

## MÉTROPOLE DU GRAND-PARIS

# DEVENEZ MEMBRE DU CODEV

La Métropole du Grand Paris (MGP) renouvelle l'assemblée du Conseil de développement (CODEV). Composée de professionnels et d'habitants, cette instance de démocratie participative est consultée sur l'élaboration du projet de territoire en matière d'aménagement, de mobilité, de développement durable, de logement, mais aussi d'attractivité. Dans ce cadre, la MGP organise, jusqu'au 14 mai prochain, un appel

à candidatures ouvert à tous les habitants des 131 communes de la MGP - dont Bourg-la-Reine - qui souhaitent intégrer le Codev et prendre part aux projets du territoire métropolitain. **Pour candidater, rendez-vous sur le site [www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr) > La métropole et vous > Je participe. Les candidatures jugées recevables seront tirées au sort sous contrôle d'un huissier de justice.**



## COMMÉMORATION DU 8 MAI

Samedi 8 mai, la Ville organise une cérémonie commémorative en hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale devant le Monument aux morts. En raison des mesures sanitaires en vigueur, ce moment de recueillement se fera en comité restreint, sans public.



SÉANCE DU 31 MARS 2021

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil a pris acte de la communication de l'état des indemnités de toute nature des élus siégeant au Conseil Municipal pour 2020.

### URBANISME

Le Conseil a approuvé :

- > à l'unanimité le classement de la rue des Bruyères dans la voirie communale,
- > avec 5 abstentions le bilan annuel des acquisitions et cessions d'immeuble intervenues sur la commune de Bourg-la-Reine sur l'année 2020.

### SÉCURITÉ

Le Conseil a approuvé avec 4 voix contre et 2 abstentions la mise en place d'un dispositif d'aide à l'acquisition ou à la location d'un système d'alarme ou de télé-vidéo-surveillance anti-intrusion pour les particuliers.

### FINANCES

Le Conseil a pris acte du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire.

Le Conseil a approuvé :

- > avec 6 abstentions le compte de gestion 2020,
- > avec 6 abstentions le compte administratif 2020,
- > avec 6 abstentions les demandes de subventions à verser aux associations pour l'exercice 2021,
- > avec 6 abstentions des résultats de l'exercice 2020 au Budget Primitif 2021,
- > avec 6 abstentions l'affectation la fixation du taux des taxes directes locales pour l'exercice 2021,
- > avec 6 voix contre et 1 abstention le Budget Primitif 2021,
- > à l'unanimité les conventions d'objectifs et de moyens conclues entre la Ville et des associations ainsi que l'avenant à la convention FONJEP pour le financement du poste de Directeur du CAEL.

Le prochain conseil municipal se tiendra mercredi 23 juin à 19h30. La séance sera diffusée en direct sur le [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr).

CADRE DE VIE

## BOURG-L@-REINE, VILLE NUMÉRIQUE ET RESPONSABLE



**Le 4 février 2021, Bourg-la-Reine a de nouveau obtenu le label « Territoires, Villes et Villages Internet 3 @ », avec une nouveauté : une arobase verte. Cette distinction témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur d'un numérique responsable et durable. Une dynamique impulsée depuis 2012 pour améliorer la qualité des services rendus aux Réginauburgiens et accroître l'attractivité de la Ville. Immersion digitale.**

Avec la nécessité de la distanciation physique et le développement du télétravail, le numérique occupe une place de premier ordre dans notre quotidien. Aurions-nous imaginé, début 2020, voir nos enfants et petits-enfants suivre leur scolarité à distance pendant plusieurs mois, travailler en permanence depuis son appartement ou sa maison bien que salarié(e), fêter des événements familiaux en visio, partager des *live* avec 10 000 personnes pour entretenir sa forme physique depuis son balcon, son jardin ou son salon, consulter son pédiatre via une plateforme digitale ou assister au conseil municipal depuis son canapé ? La pandémie a donné un coup d'accélérateur à la dématérialisation des relations, rendue possible par les infrastructures existantes et la dynamique initiée par la Ville en matière de numérique.

### Un label pour se mesurer et progresser

Le label « Territoires, Villes et Villages Internet 3 @ », reçu par Bourg-la-Reine dès sa première participation en 2015, est une reconnaissance officielle par ses pairs de l'engagement de la commune en faveur du numérique. Nouveauté intervenue en 2021, lors de la nouvelle participation de la Ville : la 3<sup>e</sup> arobase est devenue verte, une mention spéciale "Transition écologique" que seules cinq autres communes françaises ont obtenu. Cette récompense traduit les engagements de la Ville dans des démarches durables liées au numérique parmi lesquelles le recyclage du matériel informatique, le calcul de l'empreinte écologique du numérique, ou encore la gestion des déchets numériques. Sans oublier la lutte contre l'obsolescence programmée ou le travail en commun avec les services urbains de proximité. « *Numérique et durable, oui c'est possible !* » comme le souligne Laurence Caillol, directrice Ville durable et numérique.

 **Fibre optique : 99,87% du territoire communal raccordé**

Aujourd'hui, à Bourg-la-Reine, 10 865 logements et locaux professionnels sont raccordables en FTTH (Fiber to the home), c'est-à-dire en fibre jusqu'au domicile, mode de connexion le plus rapide. Ce déploiement a débuté sur la commune en 2015.

Ce fil en verre ou en plastique, dans lequel passe internet, permet une connexion en très haut débit et en haute qualité. Vous avez ainsi la possibilité d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos...) dans un délai court, voire quasi instantané. Pour en bénéficier, vous devez vous assurer que la fibre a été déployée à votre adresse, puis souscrire auprès de l'opérateur commercial de votre choix. D'autre part, depuis décembre 2020 pour Free et Orange et janvier 2021 pour SFR, les 3 opérateurs se sont positionnés pour mettre en place la 5G à la disposition de leurs clients de téléphonie mobile à Bourg-la-Reine. Avec des débits jusqu'à 10 fois supérieurs à ceux de la 4G, la 5G est une réponse à la part croissante du partage de grands volumes de données dans notre quotidien. L'échange de vidéo haute définition, le développement de nouvelles formes de mobilité (voitures autonomes) et le déploiement d'innovations au service de la ville et de ses habitants en seront facilités, tout en restant vigilant sur l'impact environnemental et la mesure des ondes.

>>> **Plus d'infos sur le site arcep.fr**

### Bourg-la-Reine sur la toile

Vie quotidienne, culturelle, économique, associative... Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur son site web et ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Youtube). Et nouveauté : depuis le mois d'avril, Bourg-la-Reine est également présente sur LinkedIn ! Outils de communication et d'information à part entière, ces plateformes sont aussi des espaces numériques interactifs. Les Réginauburgiens peuvent ainsi poser leurs questions à la mairie et dialoguer avec les habitants de la Ville. Vous pouvez également vous abonner à la newsletter hebdomadaire depuis le site internet.

> Site web : [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr)

> Instagram : [ville\\_de\\_blr](https://www.instagram.com/ville_de_blr)

> Facebook : [Ville de Bourg-la-Reine](https://www.facebook.com/Ville.de.Bourg-la-Reine)

> Twitter : [ville\\_de\\_blr](https://twitter.com/ville_de_blr)

> Youtube : [Ville de Bourg-la-Reine](https://www.youtube.com/Ville.de.Bourg-la-Reine)

> LinkedIn : [Ville de Bourg-la-Reine](https://www.linkedin.com/Ville.de.Bourg-la-Reine)



## Dématérialiser les services pour vous faciliter la vie

### Du Portail famille à l'Espace Citoyens

La dématérialisation des démarches a débuté par la mise en place du Portail famille en 2012, permettant les inscriptions en ligne aux centres de loisirs, la gestion des présences, le paiement en ligne de la cantine et de l'accueil de loisirs. En 2016, avec la création de l'Espace Citoyens, le Service Enfance, précurseur, puis celui de la Petite Enfance, ont proposé de nouveaux services aux familles réginauburgiennes. Les services Citoyenneté et Population ainsi que la Police municipale leur ont emboîté le pas sur des questions récurrentes de leurs usagers (déclaration de manifestations sur la voie publique, etc.).

Depuis janvier 2021, cette dématérialisation s'est encore enrichie de nouvelles demandes en ligne (prise de rendez-vous pour faire son passeport, demande d'arrêts de voirie pour les déménagements, demande d'enlèvement de graffitis, etc.). Elle est optimisée par des formulaires modélisés et des réponses mails qui offrent aussi une traçabilité des échanges. Ainsi, votre Mairie est en ligne 24h sur 24 et 7 jours sur 7, et vous faites vos démarches à l'heure où vous êtes le plus disponible. « *L'objectif est de faire gagner du temps aux usagers, fluidifier leurs relations avec les services municipaux pour les demandes courantes et de libérer du temps aux agents pour les questions plus complexes* », explique Isabelle Escalettes, responsable Systèmes d'information.

### Des écoles élémentaires connectées

Depuis 2010, les premiers Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ont fait leur entrée dans le paysage des élèves des écoles élémentaires et maternelles de la Ville. À ce jour, ce sont au total 8 TNI qui sont installés. À l'été 2017, les écoles ont été équipées de 159 tablettes en partenariat avec l'Éducation Nationale. De leur côté, les accueils de loisirs élémentaires et maternels ont été dotés de 120 tablettes numériques utilisées comme supports d'activités (anglais, sécurité routière, jeux éducatifs, etc.). 2018 a marqué une nouvelle étape avec le raccordement des 6 établissements scolaires à la fibre et l'achat de 20 Équipements Numériques Interactifs (ENI) qui offrent plus de possibilités encore que les TNI. À noter également : suite à la fermeture des écoles durant le confinement, la Ville a prêté des tablettes numériques aux familles réginauburgiennes non équipées pour permettre aux enfants de suivre leurs cours à distance et assurer ainsi la continuité pédagogique.

### Une Médiathèque à l'avant-garde

La Médiathèque François Villon offre à ses usagers des services numériques qui leur permettent d'accéder facilement et gratuitement à de nombreuses ressources. À commencer, par ses plateformes de vidéos à la demande (VOD) : la « Médiathèque numérique », qui propose plus de 6 000 programmes (cinéma, séries, documentaires, concerts...), « Ma petite médiathèque », une plateforme ludo-éducative pour les enfants de 3 à 12 ans, et « Les yeux doc », un service de films documentaires.

En octobre 2020, la Médiathèque s'est dotée des équipements numériques et ressources culturelles de la Micro-Folie. Porté par le Ministère de la Culture et coordonné par La Villette, ce dispositif s'articule autour de trois équipements : un musée numérique, des casques de réalité virtuelle et une imprimante 3D. Chacun pourra ainsi accéder gratuitement à des milliers d'œuvres provenant de musées et établissements culturels : le Louvre, le Centre Pompidou, le Château de Versailles, l'Opéra national de Paris... À découvrir dès que la situation sanitaire le permettra !

La Médiathèque propose également, sur ses réseaux sociaux, des contenus pour tous les publics : culture générale, musique, cinéma, activités créatives, jeux vidéo, lectures, activités jeunesse...

À chaque jour, son lot de découvertes ! Retrouvez-la sur Facebook, Instagram, Youtube, son blog « aux trésors » ainsi que sur Soundsgood (playlists musique).

**Médiathèque François Villon - 2/4, rue Le Bouvier**  
01 79 71 43 60 – <https://mediabl.fr/>

## La dématérialisation en chiffres

**50 à 60** créations d'espaces citoyens sont enregistrées chaque mois, depuis janvier 2020

**2 436** espaces citoyens sont actifs (et consultés depuis moins de trois mois)

**264** demandes sont reçues en ligne en décembre 2020 et 498 en mars 2021 (hors Enfance et actes d'État-Civil)

**70%** des démarches concernent les rendez-vous « Titres d'identité »

**13 000 à 15 000** demandes par an sont liées à l'Enfance

**5 000 à 7 000** demandes par an sont liées aux actes d'État-Civil

## Favoriser l'accès au numérique pour tous

### Des lieux de médiation pour l'inclusion numérique

Pour lutter contre l'exclusion numérique, la Ville encourage la pédagogie et l'accompagnement autour du numérique. Ainsi, la Maison de Quartier « Le Trois-Mâts », située dans le quartier des Bas-Coquarts, organise régulièrement des ateliers d'informatique parmi les nombreuses activités proposées. Les Lundis du numérique sur la plateforme Happyvisio.com, mis gracieusement à disposition par le Département des Hauts-de-Seine, sont accessibles depuis la rubrique « Agenda » du site de Bourg-la-Reine. Gestion de vos e-mails ou des mots de passe, numériser des documents sans scanner ou gérer ses cookies n'auront plus de secrets pour vous. La Maison France services, qui a ouvert ses portes en avril dernier à l'espace Kessel, participe aussi de cette volonté : mise à disposition des outils informatiques et aide dans leur utilisation, accompagnement dans vos démarches numériques relevant de différents organismes partenaires (CAF, CPAM, Trésor public, CNAV, Pôle emploi...), telle est la vocation de ce nouveau lieu labellisé par l'État, nouveau modèle d'accès aux services publics (voir article p. 7).

### Des espaces Wifi public

Des accès au Wifi public, identifiés par un autocollant, sont accessibles en différents lieux de la ville. La place Condorcet a été la tête de pont de ce service dès 2012, rejointe deux ans plus tard par la Médiathèque François Villon, puis en mars 2018 par l'Agoreine et la salle de Colonnes, et à l'été 2019 par les deux zones d'attente de la Mairie. Un accès est également actif à la Maison France services. Dans ces espaces, vous bénéficiez d'une connexion ouverte (sous certaines conditions), gratuite et illimitée (sauf pour les Colonnes et l'Agoreine). Vos ordinateurs et smartphones peuvent s'y rattacher à condition d'être dans la zone de couverture des bornes.



Des ordinateurs sont à disposition pour vos démarches à la Maison France services.

## Et demain ?

### L'Open data pour une intelligence partagée

L'Open data (« ouverture des données »), prévu initialement en 2020, est un chantier qui a dû être décalé à la fin de l'année 2021, du fait de la gestion de la pandémie. Son objectif : mettre à disposition, depuis le site internet de la Ville, de nombreuses données d'information sur Bourg-la-Reine, grâce au Département des Hauts-de-Seine qui met gratuitement à disposition de la commune sa plateforme d'open data. Les citoyens qui le souhaitent disposeront ainsi d'un état des lieux précis et transparent de leur ville, des actions menées et des enjeux. Cette intelligence partagée et collective se fera au bénéfice de Bourg-la-Reine et de tous ses acteurs, au premier rang desquels ses habitants.

### Quand le numérique investit l'espace public

Des projets sont en cours de développement avec le service Espace public de la Ville : la modernisation, dès 2021, des armoires de commande de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore - avec la télégestion à l'armoire ou au point lumineux (lanterne) - permettra de remonter les défaillances et, à moyen terme, de les allumer à bon escient selon le niveau de luminosité. L'objectif : assurer le confort des passants, le respect de la faune et la flore et la maîtrise des consommations d'énergie. Par ailleurs, la mise en place dans certaines rues de capteurs de stationnement pour limiter le flux de véhicules en recherche de places et les nuisances associées (bruit, émission de particules...) sera testée à compter de cette année sur l'avenue du Général Leclerc, au niveau de la contre-allée. « Ces projets se font pas à pas et sur des zones tests car ils nécessitent une adaptation des infrastructures originelles et des équipements propres, ainsi que des investissements conséquents qu'il faut planifier », précise Alain Trocquemé, responsable de l'Espace public. Est également à l'étude le déploiement d'une interface pour permettre aux Réginaburgiens de signaler en temps réel les problèmes rencontrés sur la voirie : luminaire en panne, nid de poule, dépôt sauvage d'encombrants sur un trottoir, tags et autres désagréments constatés au quotidien pour favoriser une prise en charge rapide des services concernés.

Les opérateurs d'énergie ou de transports initient aussi de nombreuses démarches qui interagissent positivement sur Bourg-la-Reine et son écosystème.



### CÉDRIC NICOLAS, MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX MOBILITÉS, AU NUMÉRIQUE ET À L'INNOVATION DES SERVICES AU PUBLIC

Le numérique n'est pas une fin en soi et n'est pas la solution à tout. Nous serons aussi heureux de renouer des contacts en direct, plutôt que derrière nos écrans, dès que la situation sanitaire le permettra. Notre conviction au niveau de la Ville est que le numérique est un formidable moyen d'améliorer la qualité de service aux Réginaburgiens. Offrir davantage de services dématérialisés lorsque le citoyen est disponible pour lui faire gagner du temps et favoriser des relations qualitatives avec les services de la Mairie sont des enjeux concrets. Nous avons aussi un rôle de médiation pour qu'aucun Réginaburgien ne reste en marge de cette

révolution numérique. Comprendre un formulaire en ligne, disposer d'un ordinateur ou des périphériques nécessaires (imprimantes, cartouches, scanners...), nous y veillons.

Depuis 2018, avec la mise en place de la plateforme dédiée au budget participatif, le numérique devient un vecteur puissant de participation citoyenne et dynamise la démocratie locale, ce dont nous nous réjouissons pour notre Ville en tant qu'élus investis. Dans les années à venir, le numérique va favoriser l'émergence de la Smart city, ville intelligente et durable, en fédérant tous les acteurs de la ville : citoyens, fournisseurs d'énergie, de fluides, de solutions de mobilité... nous n'en sommes qu'aux prémices, c'est une dynamique de tous les instants.

## 5 bonnes pratiques pour un numérique durable

1. Privilégiez les dossiers partagés plutôt que l'envoi de pièces jointes
2. Nettoyez régulièrement votre boîte e-mail et videz vos poubelles virtuelles
3. Faites le tri dans vos abonnements aux newsletters (gardez la nôtre !)
4. Débranchez vos chargeurs une fois qu'ils ont rempli leur mission
5. Donnez une seconde vie à vos anciens smartphones, vieux matériels informatiques... en participant à la prochaine collecte solidaire (voir article p. 37).

**D'autres idées sur les sites : [fresquedunumerique.org](http://fresquedunumerique.org) ou [cleanfox.io](http://cleanfox.io)**





**2016**

Le portail Famille devient l'Espace citoyens  
Transformation de l'ancienne bibliothèque en espace de coworking pour faciliter le télétravail

**2012**

Création du portail Famille  
Accès en ligne au stock de la médiathèque  
Premier accès wifi public place Condorcet

**2012**

**Depuis 2015**

**Depuis 2015**  
Déploiement de la fibre optique sur le territoire réginaburgien  
1<sup>re</sup> participation au Label « Ville internet » devenu « Territoires, Villes et Villages Internet »

**2016**

**2016**

Création des comptes Facebook et Twitter de Bour-la-Reine

**2010**

**2010**  
Équipement des écoles élémentaires en TNI

**2017**

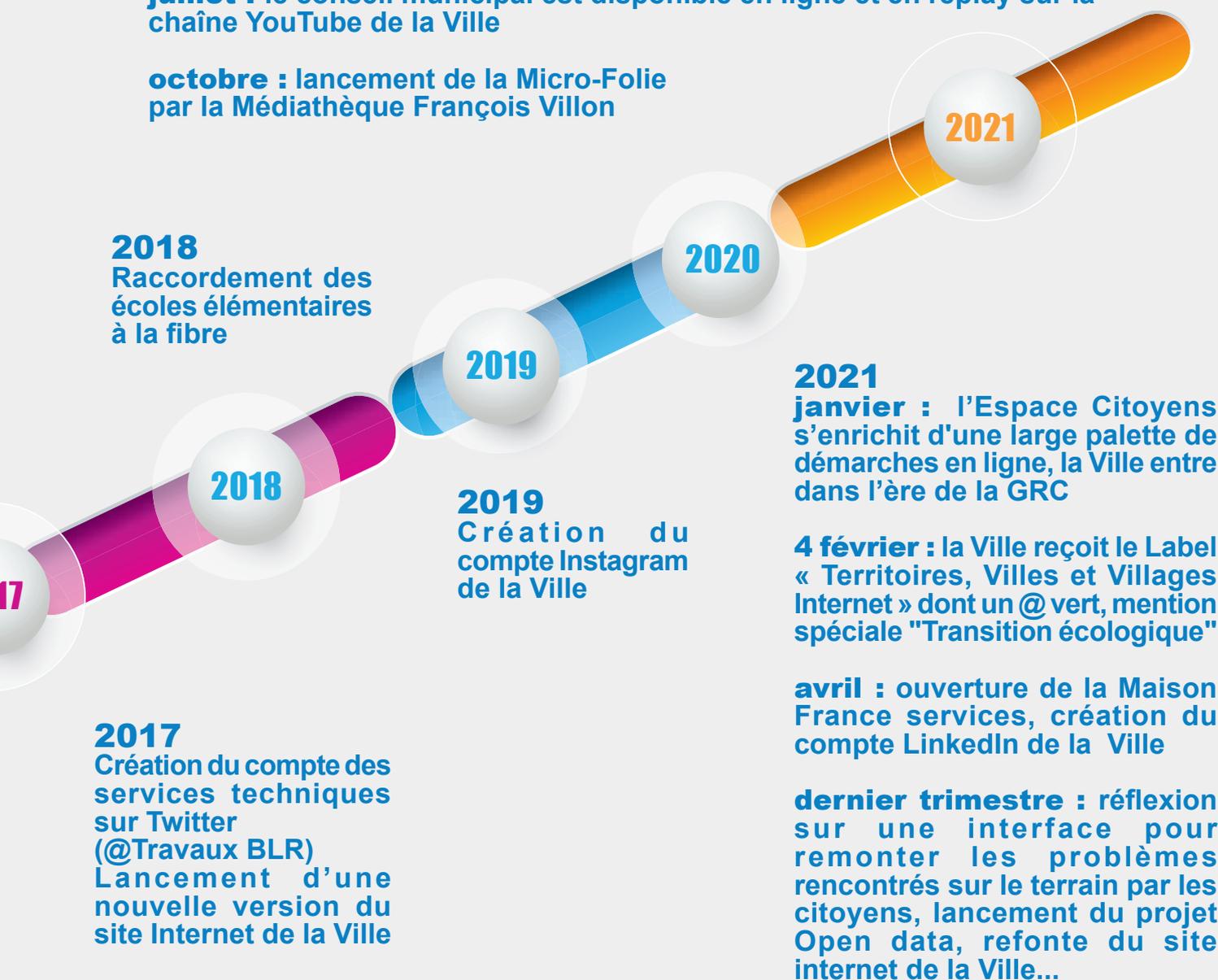
**2020**

**février** : lancement de la Gestion de la Relation Citoyen (GRC) pour une Mairie 2.0, en ligne 24h sur 24, 7 jours sur 7

**mai** : test grandeur nature en avant-première de l'agilité de la GRC par la Médiathèque François Villon avec la mise en place du « Biblio Drive »

**juillet** : le conseil municipal est disponible en ligne et en replay sur la chaîne YouTube de la Ville

**octobre** : lancement de la Micro-Folie par la Médiathèque François Villon



# ON SORT LES MEUBLES DE JARDIN

Boutique de Bourg-la-Reine

AU 167 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Fraîchement  
rénovée

## BIENTÔT

Ouverture  
d'un showroom  
de mobilier  
de bureau  
à Antony



Au 120 avenue  
Aristide Briand



Suivez nous sur [fenzydesign.com](https://fenzydesign.com)   
01 46 31 00 13

**LAMOTTE**

VILLA DE  
L'ORANGERIE

ANTONY Proche du Parc de Sceaux

LIVRAISON  
1<sup>er</sup> TRIMESTRE  
2022

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS  
APPARTEMENTS 4 & 5 PIÈCES

Achetez maintenant  
et payez **DANS UN AN**<sup>(1)</sup>



Frais de notaire **OFFERTS**<sup>(2)</sup>



Profitez de la  
**GARANTIE REVENTE**<sup>(3)</sup>

COMMERCIALISATION



[delvim.com](https://delvim.com)

ESPACE DE VENTE

38 av. Raymond Aron, ANTONY

OUVERT le lundi 14h-19h et du jeudi  
au dimanche 11h-13h / 14h-19h

RÉALISATION

0 800 741 721

Service & appel  
gratuits

[lamotte.fr](https://lamotte.fr)

# À CHACUN SON DEUX-ROUES !



**Vos vélos prennent la poussière ? Le petit a grandi et il lui faut un 18 pouces sans petites roues ? Une solution : la Bourse aux Vélos ! Rendez-vous samedi 29 mai, contre-allée Condorcet, pour cet événement co-organisé par la Ville et le collectif BLR à Vélo de l'association Bourg-la-Reine en Transition, dans le cadre de l'événement national "Mai à vélo".**

Depuis plusieurs années, la Ville de Bourg-la-Reine promeut la pratique du deux-roues. Le plan vélo 2018-2021, décliné en plusieurs actions, en est l'une des illustrations : nouvelle station Vélib, création d'appuis-vélos, permis cycliste pour enfants (prévu dès la fin des restrictions sanitaires), etc. Plusieurs aménagements cyclables ont aussi vu le jour ainsi que l'abri sécurisé Véligo, place de la Gare et des stations de réparation. Mais démocratiser la pratique du vélo, c'est aussi favoriser l'acquisition d'un cycle. C'est pourquoi la Ville a œuvré conjointement avec BLR à vélo afin d'organiser la bourse aux vélos.

### ► Comment ça marche ?

Chacun pourra apporter ou acheter, son vélo, tricycle, draisiennne, VAE, VTT... de toute taille et de tout âge, pourvu qu'il soit en bon état.

#### > De 10h à 12h, enregistrement des vélos à vendre :

Après un état des lieux réalisé par les bénévoles, un prix de vente raisonnable sera fixé d'un commun accord avec le vendeur.

À prévoir : pièce d'identité, numéro de téléphone, passeport vélo si celui-ci possède un marquage bicycode et facture originale (en option).

#### > De 14h à 17h, le rendez-vous des acheteurs :

Vous pourrez tester les vélos pour trouver pédale à votre pied. Les vendeurs seront alertés par SMS pour récupérer leurs gains. Une participation de 10% sera prélevée par BLR à vélo pour organiser de futurs événements et financer l'achat de matériel qui profitera à tous lors des prochains ateliers de co-réparation.

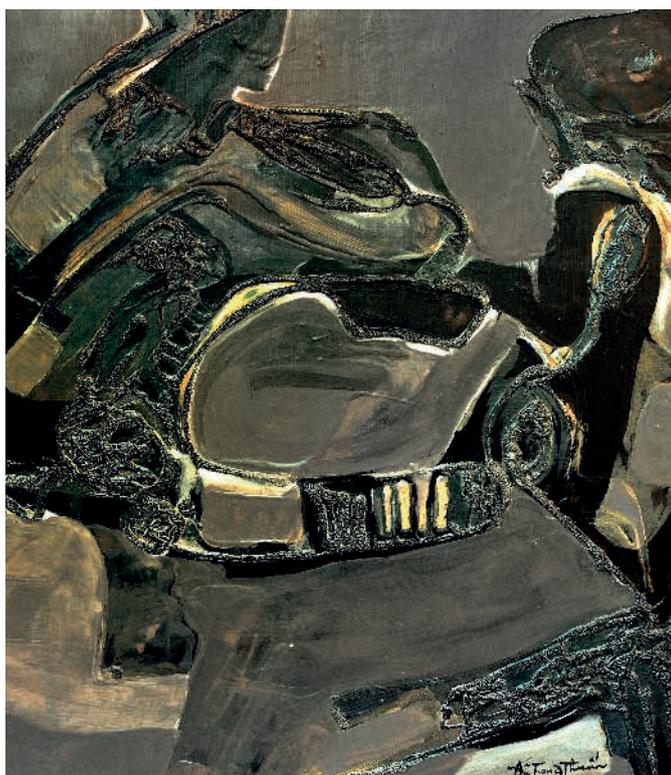
Les vélos invendus pourront être récupérés de 17h30 à 18h30.

#### > Toute la journée, une zone de gratuité cycliste pour le petit matériel :

n'hésitez pas à donner vos anciens accessoires, porte-enfants, pièces détachées en bon état. Ils seront proposés aux acheteurs de vélos.

**Renseignements sur Facebook : [fb.com/blravelo](https://www.facebook.com/blravelo)**

**ou sur le site [www.bourg-la-reine-en-transition.fr/velo-bourg-la-reine](http://www.bourg-la-reine-en-transition.fr/velo-bourg-la-reine)**



**VU TRONG THUAN**

## UNE ŒUVRE TELLURIQUE ET INSPIRÉE

Exposées pour la première fois à la galerie des Colonnes, les œuvres de Vu Trong Thuan permettent de découvrir un grand artiste franco-vietnamien, réginaurbien depuis de nombreuses années. Ses toiles d'une extraordinaire liberté d'expression offrent dans leur abstraction lyrique un langage plastique étonnant qui mêle puissance et spontanéité. Le dynamisme de la composition issu de l'écoulement naturel de la peinture sur son support forme des rythmes colorés qui peuvent quelquefois conserver l'empreinte d'une figuration originelle qui l'a longtemps inspiré. Parallèlement, des empâtements ou des ajouts de matière donnent parfois à la surface un aspect tellurique qui accroche le regard. À l'aise aussi bien dans des formats domestiques que dans des dimensions monumentales qui peuvent aller jusqu'à plusieurs mètres de long et de haut, il parvient par sa puissance créative à se réinventer chaque fois pour offrir au spectateur une vision toujours renouvelée. Exposant régulièrement tant en France que dans son pays d'origine, Vu Trong Thuan dresse entre deux cultures une passerelle dont la force n'a d'égale que l'intelligence.

**Vu Trong Thuan expose jusqu'au 30 juin dans la galerie des Colonnes. Accès par le Square J.-B. Colbert**

**Pour en savoir plus : [www.aeaf.fr/author/vu-truongthuan/](http://www.aeaf.fr/author/vu-truongthuan/)**

# MS FRUITS

Marché de Bourg-la-Reine  
**MERCREDI & SAMEDI**

Fruitier depuis 1955 sur BOURG-LA-REINE, nous mettons à votre disposition un site Internet afin de vous livrer des produits frais et de bonne qualité tout au long de l'année.

**CONTACTEZ-NOUS AU 06 74 58 52 64**



[www.msfruits.fr](http://www.msfruits.fr)

[msfruits.livraison@gmail.com](mailto:msfruits.livraison@gmail.com)

**CODE PROMO  
WELCOME**

5€ DE REMISE POUR VOTRE PREMIERE COMMANDE  
AVEC LE CODE WELCOME



**LIVRAISONS À DOMICILE**

Mercredi, jeudi, samedi & dimanche  
de 9h à 12h.



**Livraison gratuite** à partir de 35€  
Paiement à la livraison (tout type)

LIVRAISONS DANS LE PLUS STRICT RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



**Intermarché**  
SUPER

**01 46 65 91 19**

LIVRAISONS À DOMICILE  
DU LUNDI AU SAMEDI  
INCLUS

**HEURES D'OUVERTURE :**

*du lundi au samedi : 8h30 à 20h00*

*dimanche : 9h00 à 13h00*

**DRIVE**

**P** gratuit

**79, rue de la Bièvre - 92340 Bourg-la-Reine**

**Pour vos travaux**

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Terrassement

V.R.D.

Assainissement

Contactez :

**SPTP  
& TP**

248 Bis, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN

Tél. : 01 45 47 78 93

E-mail : [contact@sptp-tp.fr](mailto:contact@sptp-tp.fr)

**CITEOS**

Au cœur des villes

Éclairage de la ville

Mobilité urbaine

Sécurisation de l'espace public

Citeos à Bagneux

18 av. du Général de Gaulle - 92220 Bagneux  
[bagneux@citeos.com](mailto:bagneux@citeos.com) - Tél : 01 58 07 92 00

VINCI

FRANK BAIRAMIAN

## LES AZNAVOUR DANS LA RÉSISTANCE

Pourquoi Frank Bairamian et Hélène, son épouse, ont-ils eu un jour l'idée de réaliser un docu-fiction sur un sujet historique ? Pour deux raisons. D'abord, parce que Hélène a coécrit avec Arsène Tchakarian - dernier survivant du fameux groupe Manouchian - *Les Commandos de l'Affiche Rouge*. Publié en 2012, cet ouvrage relate toutes les actions de ces résistants étrangers, morts pour la France, fusillés au Mont-Valérien en février 1944.

Ensuite, parce que Frank connaît personnellement Mischa, l'un des fils de Charles Aznavour dont les parents, proches de Missak et Mélinée Manouchian, ont caché des résistants et des Juifs au péril de leur vie. « *D'où l'intérêt aujourd'hui de ce docu-fiction qui mettra en exergue l'engagement de la famille Aznavour dans la Résistance, durant les heures sombres de l'Occupation* », précise Frank, né de parents français d'origine arménienne. Réalisé par Rashed M'Dini, dont l'ensemble des œuvres a été primé par l'association Hollywood Tribute, lors du Festival de Cannes de 2018, et porté par la voix de Mischa Aznavour, ce 52 minutes sera destiné à la télévision. Coproducteur en 2006 du documentaire *Arménie, la Renaissance* diffusé sur la chaîne Toute L'Histoire, Frank a participé également à la promotion dans les médias des *Commandos de l'Affiche Rouge*, ainsi que du deuxième livre d'Hélène, en 2015, *L'Arménie au Cœur de la Mémoire*. Aujourd'hui, il partage équitablement son temps entre Bourg-la-Reine, où il réside depuis 1966 (ancien élève de l'école élémentaire République et de l'Institut Notre-Dame, il a été un membre très actif du club d'échecs local), et la Touraine, où il fait si bon vivre.



LAURENCE FOULD

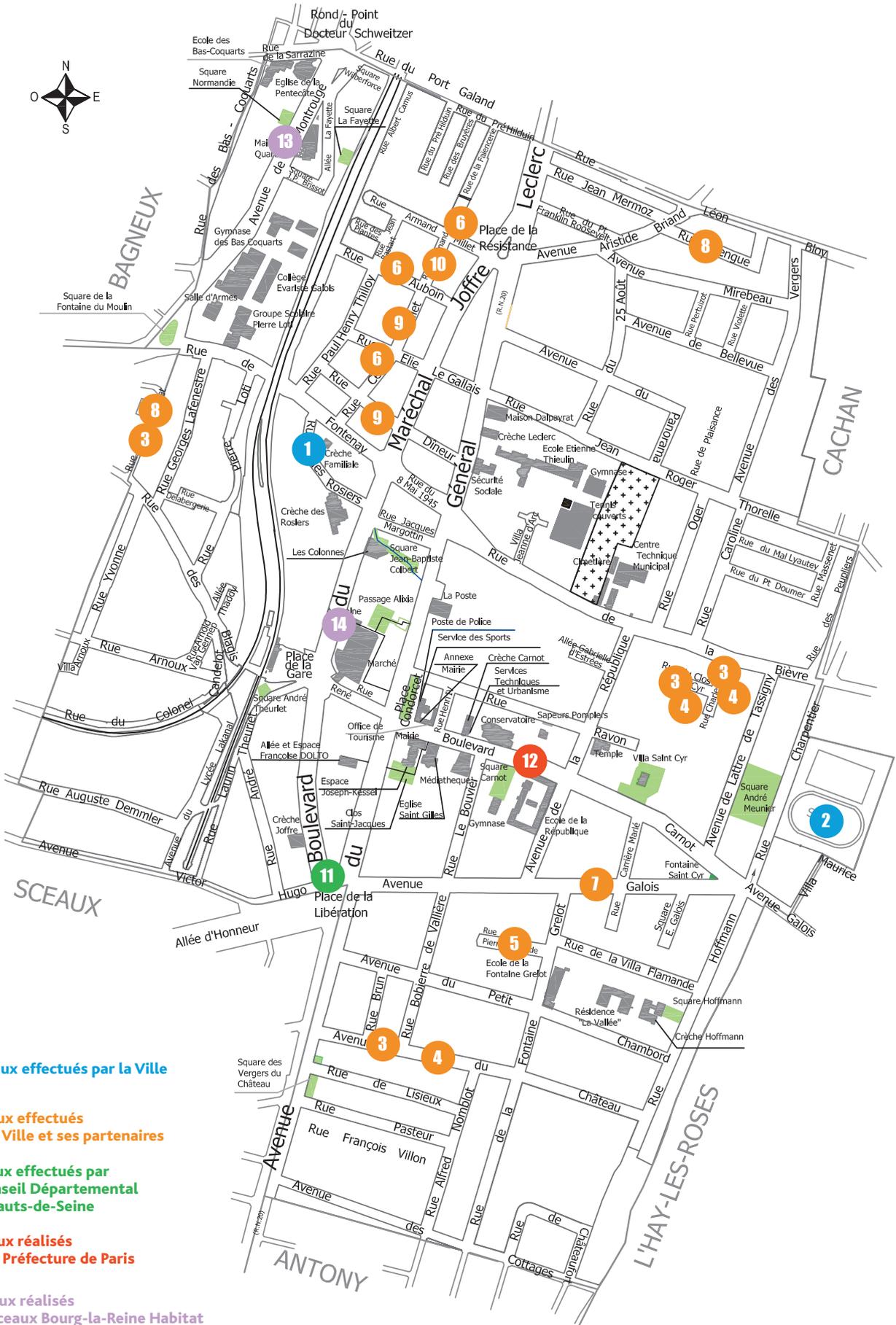
## À LA TÊTE DE LA « FAMILLE » MOLIÈRE

Psychologue de formation, Laurence Fould souhaitait au départ travailler auprès d'enfants et d'adolescents. Mais le destin en a décidé autrement. Son expérience à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), en tant que Chef du Département des EHPAD, est pour elle, une révélation : « *c'est là que j'ai découvert l'univers de la personne âgée et mesuré l'importance de la transmission intergénérationnelle, de la mémoire de nos anciens* », explique-t-elle.

Depuis novembre 2017, Laurence dirige la Maison Molière située à Bourg-la-Reine. Cet EHPAD accueille et accompagne 47 personnes âgées dépendantes. Dès son arrivée, elle est séduite autant par le charme cette ancienne maison de retraite - « *qui a une histoire et une âme* » - que par l'esprit familial qui y règne. Proximité, partage, humanisme... Voilà les valeurs qui guident l'action du personnel de l'établissement. « *On ne considère pas nos résidents comme des « clients »* », souligne la directrice de 54 ans qui aime passer du temps avec celles et ceux qu'elle appelle « *sa seconde famille* ». « *Au-delà des soins prodigués, on veille à leur bien-être, on s'intéresse à leur histoire, leur vécu, leurs centres d'intérêt, etc.* ».

Car maintenir l'autonomie de ces seniors, c'est aussi leur rendre dignité, estime de soi et joie de vivre. Et de la vie, il y en a à la Maison Molière ! Que ce soit autour d'un café ou lors des nombreuses animations organisées par l'équipe - bien que limitées pour le moment du fait de la crise sanitaire - les moments d'échange et de partage avec les résidents et leur famille sont précieux pour Laurence qui y puise son énergie. « *C'est magique de voir leurs sourires et leurs yeux briller* », ajoute celle qui, quatre ans après son arrivée, reste toujours aussi impliquée et attachée à cette résidence où il fait bon vivre et travailler.

# CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN



-  **Travaux effectués par la Ville**
-  **Travaux effectués par la Ville et ses partenaires**
-  **Travaux effectués par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine**
-  **Travaux réalisés par la Préfecture de Paris**
-  **Travaux réalisés par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat**

**1 Rue des Rosiers** : travaux des lots techniques du futur CAEL (électricité, plomberie, chauffage, ventilation) et de second œuvre (cloisons/faux-plafonds, peinture, menuiserie intérieure) .

**2 Stade Charpentier** : création d'un espace bouliste avec club House.

**3 Rues Georges Bizet, du Lycée Lakanal, avenue du Château, Charles Péguy et Clos Saint-Cyr** : enfouissement des réseaux aériens.

**4 Rues du lycée Lakanal, avenue du Château, Charles Péguy et Clos Saint-Cyr** : rénovation de l'éclairage public.

**5 Rue Pierre Langlade** : travaux d'assainissement.

**6 Rues Auboin, Cécile Vallet, Ferdinand Jamin** : renouvellement du réseau d'adduction d'eau.

**7 Avenue Galois entre la rue Hoffmann et la rue Carrière Marlé** : rénovation de la canalisation d'eau potable et mise en place d'une déviation dans le sens Ouest-Est par la rue Carrière Marlé et le boulevard Carnot avec mise en sens unique de circulation de la rue Carrière Marlé dans le sens de l'avenue Galois vers le Boulevard Carnot.

**8 Rues Varenge et Bizet** : travaux de rénovation des tapis de chaussée et trottoirs en enrobé.

**9 Rues Cécile Vallet, rue de Dineur et rue Elie Le Galais** : renouvellement du réseau de gaz.

**10 Rue Ferdinand Jamin** : travaux de renouvellement des ouvrages d'assainissement et des branchements par VSGP.

**11 Boulevard du Maréchal Joffre (entre la rue de Fontenay et la place de la Libération)** : aménagement en boulevard urbain sécurisé et convivial : réalisation du tapis de chaussée et mise en place de déviations en amont de la place de la Gare pour raison de fermeture du boulevard entre le carrefour de la rue de Fontenay et de la rue du 8 mai 1945 et de la place de la Libération (sur 2 nuits).

**12 Boulevard Carnot** : gros-œuvre du bâtiment de la caserne des Pompiers, côté boulevard Carnot.



Rue de Fontenay

## Espaces verts de la Ville

> Modifications de la configuration des plates-bandes des nouvelles plantations près de la statue André Theuriot.

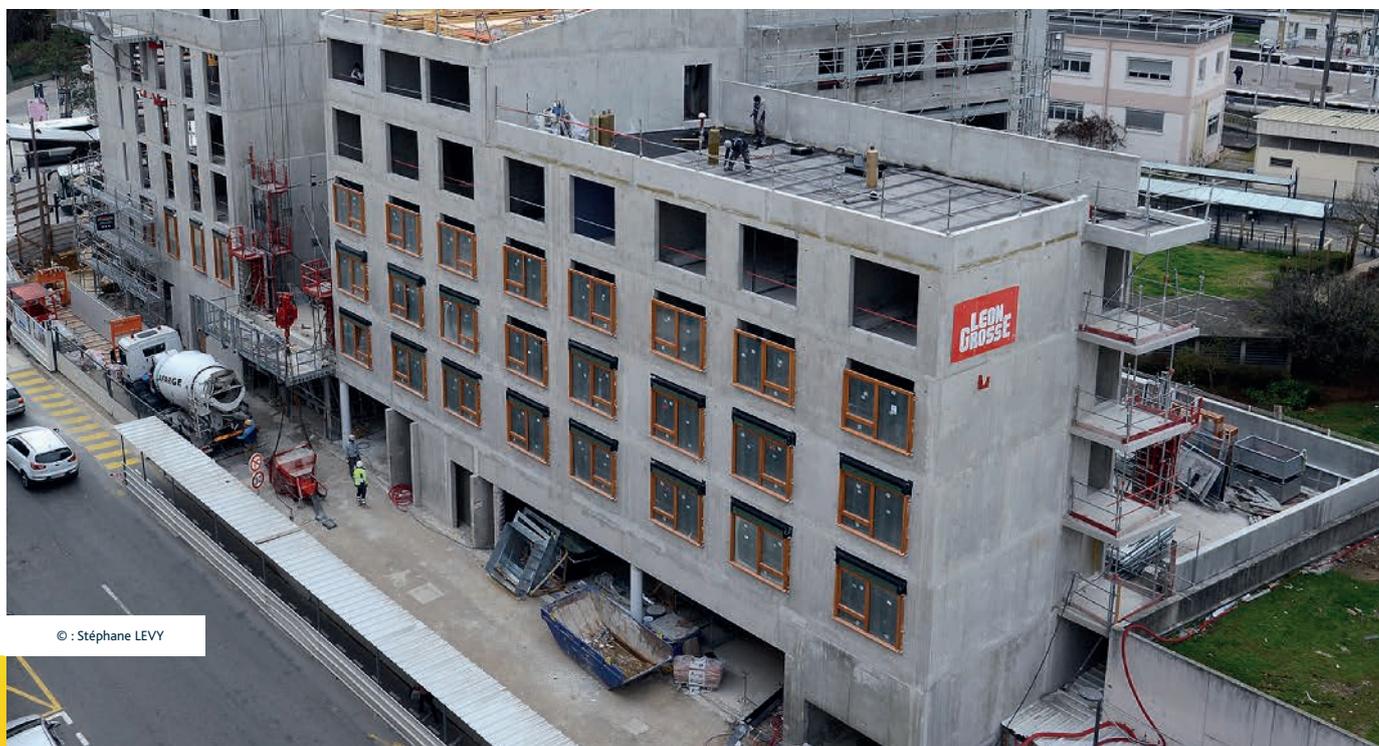
> Création d'une collection de viburnum et installation de panneaux explicatifs au square Meunier.

> Installation de tapis pré-végétalisés rue de Fontenay et Boulevard Carnot.

> Réalisation d'un nouveau massif de plantes de terre de bruyère à l'entrée de l'annexe de la Mairie.

**13 Avenue de Montrouge** : isolation et ravalement des façades de la Résidence Normandie.

**14 68, boulevard du Maréchal Joffre** : construction de 80 logements étudiants, 15 logements familiaux et 3 commerces.





## COMMERCES DE PROXIMITÉ

# LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

En février dernier, la Ville a proposé aux Réginaburgiens de répondre à un questionnaire pour mieux connaître leurs souhaits et avis quant au tissu commercial de Bourg-la-Reine. Merci à tous les participants ! Voici ce qui ressort de cette enquête.

Trois supports ont été mis à la disposition des répondants : le site internet et le compte Instagram de la Ville, ainsi que le *BLR Magazine*. Pour permettre au plus grand nombre de participer, des urnes ont aussi été déposées à l'accueil de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'au Monoprix, au Carrefour Market et à l'Intermarché. Ces trois supports ont permis de recueillir l'avis de plus de 800 personnes représentatives de la population.

### CONNAÎTRE VOTRE AVIS...

Les résultats du questionnaire sont encourageants concernant les commerces résidentiels et le marché couvert du mercredi et du samedi :

Le taux de satisfaction des commerces résidentiels est de 71 %, démontrant ainsi le dynamisme commercial de la ville.

Le marché couvert obtient un très fort taux d'adhésion, puisque 93 % des personnes se déclarent très satisfaites ou satisfaites d'y faire leurs courses.

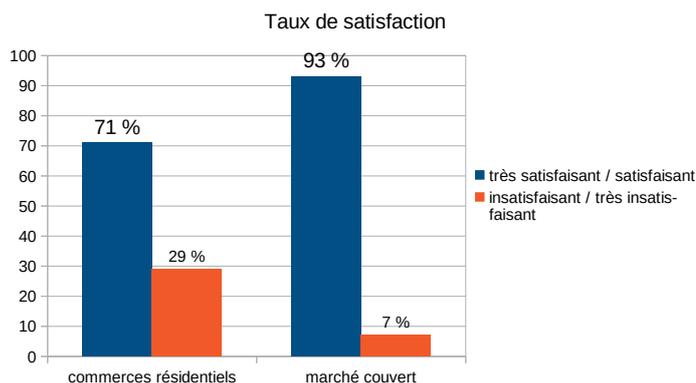
Le marché bio du dimanche, quant à lui, est peu connu et/ou fréquenté : 45 % des répondants n'ont pas émis d'avis. Si l'on ne prend que les pourcentages d'avis exprimés, 59 % des participants se disent très satisfaits ou satisfaits, contre 41 % qui sont insatisfaits ou très insatisfaits.

### ... POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS ATTENTES

À travers cette enquête, la Ville souhaitait aussi connaître les attentes des habitants quant à l'implantation de nouveaux commerces sur la commune. Les Réginaburgiens pouvaient exprimer plusieurs réponses possibles, ce qui a permis de recueillir 1 319 propositions dont les principales figurent dans le tableau ci-dessous. Grâce à la politique de préemption de la mairie, deux magasins, figurant parmi les commerces les plus attendus par les Réginaburgiens, vont s'installer prochainement en centre-ville : une boutique de chaussures au 65, boulevard Joffre et une boutique de jouets au 118, avenue du Général Leclerc. Le choix de ces commerces s'est fait suite à la mise en place d'une commission réunissant des élus, deux membres de Sceaux-Bourg-la-Reine-Habitat et un représentant des commerçants de Bourg-la-Reine. Par ailleurs, une épicerie vrac/magasin bio, s'est installée au 113, avenue du Général Leclerc.

La Ville, qui met tout en œuvre depuis plusieurs années pour répondre au mieux à vos attentes en diversifiant et augmentant l'offre commerciale, poursuivra cette politique d'écoute tout au long de la mandature.

Retrouvez les résultats détaillés de l'enquête sur le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr)



### LES COMMERCES SOUHAITÉS PAR LES RÉGINABURGIENS

21%	Prêt à porter
15%	Chaussures
13%	Poissonnerie
8%	Restaurants
6%	Jouets/jeux
4%	Autres commerces de bouche/traiteur
4%	Bijouterie/horlogerie
3%	Cafés/bars
2%	Épicerie vrac/bio-magasin bio
2%	Mercerie
2%	Cinéma



## CHOCOLATIER LEVERT

Cuisinier pendant 14 ans, et ancien second dans un restaurant étoilé Michelin, Nicolas Levert s'est spécialisé en 2019 dans la pâtisserie chocolaterie en passant son CAP Pâtissier. Il a créé son entreprise en février 2020 juste avant le premier confinement où il était encore employé dans une grande maison parisienne. Fort de son expérience, il propose à sa clientèle des pâtisseries, du chocolat et de la confiserie confectionnés avec des produits de qualité en lien direct avec le producteur. Parmi ses recettes phares, vous craquerez sûrement pour l'un de ses bonbons chocolat avec des herbes aromatiques de la serre Ô Délices, située à Biganos, autour du bassin d'Arcachon, ou encore pour ses pâtes de fruit confectionnées avec le « petit verdot vignoble », vin bordelais d'Alain Dufour à Targon.

Sur le marché de Bourg-la-Reine, les mercredis et samedis

06 69 56 93 33

levertchocolat@gmail.com

## MITSUHA, ARTISAN DU TOURISME

Félicitations à Mitsuha Chocolatier qui a obtenu, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le label « Artisan du tourisme » ! Attribué par le Département des Hauts-de-Seine et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92), cette distinction récompense les artisans du département pour leur savoir-faire, leur esprit innovant et l'excellence de leurs produits. Passée par de grandes maisons comme Dalloyau ou Michel Chaudin, Mitsuha Letuppe crée des chocolats, des confiseries et des pâtisseries haut-de-gamme franco-japonaises.

81 bis, avenue du Général Leclerc

Du lundi au samedi de 10h à 18h

01 41 13 94 91



## UN NOUVEAU PRIMEUR SUR LE MARCHÉ

Revenir aux sources tout en exerçant le métier qui les passionne était comme une évidence pour Francis et Céline, tous deux originaires de Bourg-la-Reine. Ils sont heureux de vous accueillir chez MINARD Primeur, les mercredis et samedis sur le marché de Bourg-la-Reine. Ils vous proposent un large choix de fruits et légumes sélectionnés chaque jour à Rungis. « Pour permettre à nos clients de choisir librement leurs produits, nous avons installé notre étal en libre service, au fond du marché face à la buvette », précise Francis, issu d'une famille de commerçants, primeurs de père en fils depuis 4 générations. N'hésitez pas à passer leur souhaiter la bienvenue !



## PÉDICURE-PODOLOGUE

Thomas Barra a repris le cabinet de pédicurie-podologie situé au 8, rue du 8 mai 1945. Il propose des soins de pédicurie, ainsi que des semelles orthopédiques pour tous, sur place ou à domicile.

Rendez-vous au 06 17 83 91 03 ou directement sur le site

[Doctolib.fr](http://Doctolib.fr)

### TRANSITION NUMÉRIQUE

## VSGP ACCOMPAGNE LES COMMERÇANTS

Le digital est aujourd'hui indispensable au maintien de la visibilité et de l'activité des commerces. Pour soutenir les commerces de proximité dans leur transition numérique, le territoire Vallée Sud - Grand Paris (VSGP), en partenariat avec la CCI 92, leur propose :

- Un accompagnement personnalisé : diagnostic numérique, formations e-commerce, webinaires sur les bonnes pratiques numérique et aide à la mise en place du *click & collect* ;
- Une aide de 1000 € pour le financement de la digitalisation ;
- Une carte interactive pour les clicks and collect, disponible sur le site [valleesud.fr](http://valleesud.fr), pour privilégier l'économie locale et les principes du circuit court.

Pour bénéficier de ce dispositif : 07 72 20 43 71

ou [ecomomie@valleesud.fr](mailto:ecomomie@valleesud.fr)

Renseignements : [valleesud.fr](http://valleesud.fr)



OFFICE DE TOURISME

## DEMANDEZ

## LE PROGRAMME !

Malgré la crise sanitaire actuelle, l'Office de tourisme reste ouvert pour vous accueillir et vous renseigner sur les loisirs de plein air. Par ailleurs, notre équipe s'efforce de préparer les prochaines activités culturelles dans le strict respect des mesures gouvernementales. Les manifestations suivantes auront donc lieu sous réserve de la levée des mesures sanitaires.

### VIDE-COFFRES À JOUETS

Comme annoncé dans le précédent *BLR Magazine*, le vide-coffres à jouets aura bien lieu le dimanche 6 juin dans le passage du marché, mais l'ouverture des inscriptions a été reportée au mardi 11 mai. Pour vous inscrire, c'est simple : présentez-vous à l'Office de tourisme avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport ou carte de séjour), choisissez votre emplacement au moment de l'inscription, et réglez en espèces ou par chèque (pas de carte bleue).

Le tarif est de 12 € les 2 mètres linéaires. Seuls les articles d'occasion et à destination des enfants peuvent être vendus.

### EXCURSION À GUÉDELON

Les mesures sanitaires actuelles, qui interdisent l'ouverture des sites touristiques et des restaurants, nous conduisent à reporter l'excursion dans l'Yonne, prévue initialement le jeudi 6 mai, au jeudi 30 septembre 2021. Si vous êtes toujours intéressé(e), n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant.

Office de tourisme - 1, boulevard Carnot

01 46 61 36 41 - officedetourisme.blr@orange.fr

Le site : [www.bourglareine-tourisme.fr](http://www.bourglareine-tourisme.fr)

La page Facebook : [Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine](https://www.facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine)

### DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME !

Suite à l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de l'Office de tourisme s'est réuni le 23 mars dernier à Bourg-la-Reine pour élire son nouveau président, en remplacement de Monsieur Claude Legendre, démissionnaire. Madame Françoise Gravier, jusqu'ici trésorière, a été élue à l'unanimité au poste de Présidente de l'Office de tourisme. Monsieur Claude Legendre devient vice-président. Monsieur Philippe Ancelin reste Secrétaire Général et Madame Françoise Crinon conserve son poste de Secrétaire Générale Adjointe.

## MERCI POUR LES ÉTUDIANTS !



Béregère Poncet présidente de l'AGEP et Pouneh Urani, présidente d'Aufem

C'est une très belle vague de solidarité qui a submergé Bourg-la-Reine en réponse à la collecte lancée par l'AUFEM (Associés et Unir les Femmes du Monde), l'Office de tourisme et la maison de quartier Le Trois-Mâts pour aider les étudiants en situation de précarité. « Certains habitants, très sensibles à ce sujet, ont voulu faire plus ! » explique Pouneh Urani, présidente de l'AUFEM. « Nous avons reçu des sacs en tissus cousus par des bénévoles, parfois il y avait aussi des romans, de jolis mots doux avec de belles cartes pour encourager les étudiants qui traversent des moments difficiles. » Environ 260 sacs composés de produits alimentaires et d'hygiène ont ainsi été collectés à Bourg-la-Reine. Une partie a été distribuée aux étudiants les plus démunis par les associations Agoraé et AESF. Le reste a été remis aux étudiants Réginaburgiens et des villes limitrophes. Merci à tous les participants pour leur générosité !

# DES ACTIVITÉS À PARTAGER EN FAMILLE

## SÉJOUR COLLECTIF FAMILLES

Chaque année le CAEL organise un séjour collectif à destination des familles de Bourg-la-Reine partant peu ou pas en vacances. Ce séjour, financé en partie par la CAF et le CAEL, leur permet ainsi de profiter d'un moment en famille dans un environnement différent de leur quotidien. Cet été, 8 d'entre elles profiteront d'une semaine de vacances en Vendée, au bord de la mer !

## LE BLA BLA CROCHET

L'activité « Bla bla crochet » est un moment d'échanges et de partage entre parents, organisé tous les vendredis de 14h à 16h, autour d'un projet manuel en commun et de thématiques liées à la parentalité.

Renseignements auprès de **Sophie Linard, référente familles** :  
01 46 63 85 26 / [sophie.linard@caelmjc.com](mailto:sophie.linard@caelmjc.com)



## ACTION D'AUTOFINANCEMENT

Pour financer une partie du séjour collectif famille de cet été, le CAEL propose à la vente des créations en crochet réalisées bénévolement par une maman participant à l'activité « Bla bla crochet » et bénéficiaire de ce séjour.

En achetant une de ses créations, vous permettrez à des familles de Bourg-la-Reine de partir en vacances cet été.

Rendez-vous au CAEL pour choisir porte-clés, doudous et autres réalisations.

Plus d'informations auprès de l'accueil (6, villa Maurice) :  
01 46 63 76 96 / [accueil@caelmjc.com](mailto:accueil@caelmjc.com)

## FIERS DE NOS JEUNES !

L'association JEUNESSE s'adresse prioritairement aux jeunes de 16 à 25 ans, en parcours d'insertion, salariés, étudiants... à la recherche d'un logement temporaire. Depuis 1956, ils sont accueillis à la Résidence FJT de Bourg-la-Reine.

Après plus d'un an de crise sanitaire, nombre de ses résidents ont vu leur activité professionnelle ou de formation s'interrompre suite aux mesures gouvernementales prises pour limiter la propagation de la Covid-19. Mais beaucoup d'entre eux sont également mobilisés au quotidien pour maintenir à minima une activité économique salvatrice pour le reste de la population : infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de vie, apprentis en pharmacie, boulangers, caissiers, agents des grandes surfaces, animateurs...

Ils étaient et sont encore en première ligne dans cette guerre contre le virus, comme tous les autres professionnels du secteur médical et médico-social. Bravo et merci à Mahamadou, Jean-Baptiste, Djénabou, Jeremy, Katarina, Farida, Yacine, Aïssatou, Saïdou, Amine et, à travers eux, à tous les jeunes qui, dans ce contexte inédit, ont su montrer leur implication et rappeler qu'ils ont un rôle à part entière dans une société qui peine parfois à leur faire une place.

### Association JEUNESSE

4, rue Bobierre de Vallière. Tél. : 01 47 02 43 36

[contact@foyerjeunesse.org](mailto:contact@foyerjeunesse.org)

[foyerjeunesse.org](http://foyerjeunesse.org)



Trois des jeunes de l'association JEUNESSE

**POINT FORT FICHER**  
www.blr-protection.fr

**BLR PROTECTION**  
141 avenue Général Leclerc  
92340 Bourg la Reine  
☎ : 01 47 02 20 20  
☎ : 01 47 02 32 91  
contact@blr-protection.fr

**A2P** **RGE QUALIBAT**

PORTE BLINDÉE  
FENÊTRES ANTI-EFFRACTION  
VOLET ROULANTS  
ALARME  
PORTE DE GARAGE



CONSEIL - DÉPANNAGE SERRURE TOUTES MARQUES

**GALÉ IMMOBILIER**  
78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE  
contact@galeimmobilier.com - 01 46 61 27 97



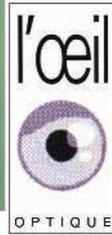


ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN SOUS 48H

**www.galeimmobilier.com**

**l'œil** Anne et Valentin - Ray Ban  
Lafont - Oliver People

Adaptation lentilles de contact  
lunettes enfant - basse vision

96, avenue du Général Leclerc  
92340 Bourg-la-Reine  
01 46 61 24 34

**GÉNÉRALE DES SERVICES**  
VOTRE BIEN-ÊTRE À GÉNÉRALISER

S'accorder du temps pour vivre



50% DE CRÉDIT D'IMPÔT

- MÉNAGE REPASSAGE
- GARDE D'ENFANTS
- JARDINAGE
- BRICOLAGE

www.generaledesservices.fr

VOTRE AGENCE  
28 rue du Fontenay | 01.45.46.98.06  
BOURG-LA-REINE | sud47@gdservices.fr

Soins minceurs  
Soins visages  
Massages bien-être  
Épilations

**MINCIR POUR CET ÉTÉ**  
Séance découverte de 45'  
**OFFERTE !**

**CENTRE DE BIEN-ÊTRE** Hightech Spa SPA DES SENS



124, av. du Gal Leclerc  
92340 Bourg-la-Reine  
Tél : 01 55 52 09 54  
contact@spadessens.fr  
www.spadessens.fr

Entreprise **MERIBAT**  
Rénovation tout corps d'état



**ÉLECTRICITÉ** **PEINTURE**  
**PLOMBERIE** **ISOLATION**

Devis gratuit + Projets 3D  
Techniciens qualifiés  
Assurance décennale

AGENCE BOURG-LA-REINE  
31, rue Jean Mermoz  
**☎ 01 45 47 10 36**  
www.meribat-renovation.fr

**aertoit**® L'HAY LES ROSES  
01 46 65 48 77

COUVERTURE

Entretien •  
Étanchéité •  
Isolation •  
Charpente •

www.aertoit.fr

**SARKING** **RGE QUALIBAT** **VERIS** **RGE ECO artisan**

## BOURG-LA-REINE, L'AVENIR AVEC VOUS

### BOURG-LA-REINE, VILLE RAYONNANTE

Chères Réginaburgiennes, chers Réginaburgiens,

Nous voulons profiter de ces quelques lignes pour évoquer un article paru dans Le Figaro au sujet des meilleures villes où habiter dans la Région Île-de-France. Nous sommes fiers de notre ville qui se classe première au classement de la plus haute moyenne du critère définissant la qualité de vie devant Saint-Cloud et Neuilly-sur-seine, respectivement en 2ème et 3ème position.

Ce résultat n'est pas dû au hasard. Il est le fruit de l'action municipale qui, sur le temps long, a su insuffler à Bourg-la-Reine une dynamique positive de développement tout en préservant son authenticité. Les atouts cités par les habitants sont la proximité avec Paris, les nombreux pavillons, son village artisanal, sa vie associative très développée ou encore ses équipements sportifs. Pour ne citer qu'un critère, Bourg-la-Reine reçoit la meilleure note de la région Île-de-France quant à la couverture numérique par la fibre à très haut débit avec 99,87 % de foyers accessibles. Cela démontre la véritable volonté d'inscrire la ville dans la modernité en permettant, en particulier durant la crise sanitaire, le télétravail pour tous ceux qui en ont la possibilité.

Ce classement fait également écho à un autre classement, tout aussi positif, celui du site ville-idéale où les internautes sont invités à s'exprimer sur la qualité de leur ville à travers différents critères (transports, enseignement, culture, etc.). À nouveau, Bourg-la-Reine se hisse à la 22e position des meilleures villes de France, selon les habitants.

C'est dans cet esprit de conservation de la qualité de vie à Bourg-la-Reine que nous avons choisi de modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2019

afin de préserver davantage les quartiers pavillonnaires et nos lieux de promenade et de quiétude. Nombreux sont les Réginaburgiens à regretter la construction d'immeubles dans des zones pavillonnaires et considèrent régulièrement la municipalité responsable de ces aménagements. Si le PLU n'est pas suffisamment restrictif, la mairie ne peut s'opposer à un permis de construire demandé par un individu ou une entreprise. C'est pourquoi la modification du PLU de 2019 était si nécessaire. Et les conséquences positives de cette modification sont déjà visibles. Les promoteurs sont désormais moins en recherche constante de terrains dans les quartiers pavillonnaires où nous avons rendu la constructibilité plus contraignante pour les grands immeubles. Depuis la modification du PLU de 2019, aucun nouveau projet de construction importante dans les quartiers pavillonnaires ! C'est une belle réussite et c'est dans ce sens que nous allons à nouveau adapter le PLU pour votre qualité de vie.

Vous l'aurez compris, l'action municipale de la majorité est concrète, au plus près de vos enjeux. Si les résultats cités plus haut nous honorent, ils ne sont pas pour autant surprenants. Ils sont le fruit d'un travail acharné, au fil des années, pour modeler Bourg-la-Reine à l'image de ce que vous souhaitez. Ces classements sont une étape marquant la réussite de notre engagement permanent. Nos actions continuent dans ce sens.

Nous restons mobilisés et déterminés pour tenir la promesse d'avenir que doit être Bourg-la-Reine pour ses habitants. Une ville sûre, apaisée, durable, où il fait bon vivre et entreprendre.

La Majorité

## LA VILLE EN PARTAGE

### LE MONDE D'APRES

Mai 2020, nous sortions du 1er confinement avec la ferme intention de changer : qu'avons-nous fait de cette 1ère année du monde d'après ?

Les périodes de crise poussent les décideurs à agir vite, dans l'incertitude. A Bourg-la-Reine, M. Donath préfère décider seul : « rassurez-vous, nous avons une politique, mais si on en discute avec vous on n'avancera pas ... » (dernier Conseil à revoir sur [bourg-la-reine.fr/Actualites/Conseil-municipal-du-31-mars-2021](http://bourg-la-reine.fr/Actualites/Conseil-municipal-du-31-mars-2021)), voilà sa vision de la démocratie. Refuser le débat, et surtout ne rien entendre ni des habitants (projet Faïencerie), ni des associations (cf. plus bas), ni des propositions des élus. La démocratie municipale est à la peine.

Fidèles à notre mandat, pour une diversité d'idées et le respect de la démocratie, nous rappelons à nouveau les priorités : RESPECT des habitants dans les projets de la ville (ex. Faïencerie : absence de concertation publique, secret d'un projet décidé par M. Donath seul) ; QUALITE écologique des futurs projets d'aménagement (place de la Résistance, sud de la place de la gare) avec création d'ilots de calme et de fraîcheur (ex. désert minéral place de la gare, pins malades) ; ENTRETIEN et nettoyage à l'identique de tous les quartiers ; SOLIDARITE avec les plus précaires (ex. vacataires des Services municipaux : contrats horaires réduits) ; SOUTIEN aux associations d'aide aux plus démunis (ex. Croix rouge : augmentation de subvention liée à la COVID : refusée) ; PRIORITES dans l'emploi de nos finances (ex. budget au dernier Conseil : « en résumé, nous n'avons rien changé », « avoir une vision globale est le plus sûr moyen de ne rien faire »).

La crise actuelle impose une politique basée sur l'écologie, la solidarité, la démocratie. Pas des petites touches de vert ponctuelles, de mini actions de solidarité sans réel effet sur le fond, mais un véritable projet pour notre ville, global, à long terme. Et dans l'urgence, faire de l'aide aux personnes les plus touchées la priorité : artisans, artistes, commerçants, étudiants, élèves décrocheurs, familles mal logées, personnes isolées, personnes âgées ... Et le faire ensemble.

Christophe Bonazzi, Marie Broutin, Marylène Cœur-Joly, André Del, Pierre-Alain Hauseux, Florence Maurice.

Mail : [elus@blr-lavilleenpartage.org](mailto:elus@blr-lavilleenpartage.org). Page fb @laVilleenpartage

## SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE

### INCOHERENCES

En début de mandat, la majorité a exprimé sa volonté de travailler en transparence avec l'opposition, dans un seul but, faire de notre ville un meilleur endroit où vivre. En quelques mois, ces bonnes intentions ont explosé. Après avoir déversé sa bile sur l'opposition, la majorité ment aux réginaburgiens. Le budget : Annoncé comme solidaire, il n'en est rien. Des associations œuvrant dans le domaine social voient leurs demandes de subvention non validées car les présentations faites en conseil municipal par la majorité n'ont pas été sincères.

L'environnement : Il n'aura échappé à personne que la coupe des arbres n'a pas été arrêtée loin de là.

La sécurité : Après avoir honni l'opposition, la majorité nous réserve plusieurs pages à ce sujet, vote un budget de 300 000 euros pour des caméras de surveillance et décide d'armer la police municipale.

C'est avec ces incohérences qu'on comprend mieux le soutien de LREM à la majorité.

Claude Fernandez

Conseiller Municipal Se Rassembler pour Bourg-la-Reine

**Eric Reiff** ARTISAN PEINTRE  
depuis 1995

- Peinture intérieure / extérieure
- Dégâts des eaux

**TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN**

27, av. Galois - 92340 BOURG-LA-REINE  
eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr  
06 09 44 56 60 - 01 46 64 43 73

Charte Qualité depuis 2004

VENTE - ACHAT  
LOCATION - GESTION  
PROMOTION  
EXPERTISE IMMOBILIÈRE

**IMMO** 3 rue raven  
CONDORCET Bourg-la-Reine  
01.41.13.75.50

Changez votre image de l'immobilier

**SAFTI**  
IMMOBILIER

Bourg-la-Reine, Tours,  
Deauville et leurs alentours

Frank BAIRAMIAN  
frank.bairamian@safti.fr  
06 41 61 95 65

www.safti.fr

SAFTI À LA TÉLÉ  
SUR LES PLUS GRANDES CHAINES!

**fca** **écoréha** La réhabilitation éco-citoyenne

**ISOLATION & RAVALEMENT**  
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

**SCEAUX** 01 41 87 08 25

MA PRIME RENOV' Aide à la rénovation énergétique

**FENÊTRES VOILETS PORTES PORTAILS**

**PRO-TECH FERMETURE®**

- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif **MaPrimeRénov'**  
(aide à la rénovation énergétique)

FABRICATION FRANÇAISE

Expert rénovateur **K-LINE**

Garantie **20 ANS** PRODUIT **K-LINE**

ASO ASSOCIATION SOCIÉTÉ QUALITÉ

Devis gratuit en 48h : 01 69 53 19 70  
4 agences pour vous servir en Île-de-France

122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Haÿ-les-Roses  
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15<sup>e</sup>

**M**

*maison Molière*

« Une maison comme chez soi. »

- Résidence édifée au sein d'une maison bourgeoise datant de 1870
- Cadre de vie raffiné et chaleureux offrant proximité et convivialité
- Quartier résidentiel, accessible en transport en commun
- Proximité du centre-ville
- Capacité d'accueil de 47 résidents, en chambres individuelles et doubles
- 30 professionnels à votre service pour assurer la prise en charge des résidents
- Repas confectionnés sur place à partir de produits de saison
- Animations et activités variées
- Terrasses et jardins

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

26 boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine  
Tél. 01 46 63 08 28 - administration-molierc@mapad-sante.com



## CADRE DE VIE

## STOP AUX NUISANCES SONORES !

Travaux de bricolage ou de jardinage, aboiements, festivités... L'arrivée des beaux jours est synonyme d'activités en extérieur pouvant être à l'origine de nuisances sonores. Fréquemment sources de tensions ou de conflits entre voisins, ces bruits intempestifs nuisent à la qualité de vie, voire à la santé des habitants. Voici quelques règles de bon voisinage à respecter pour préserver la tranquillité de tous.

Un bruit ne constitue pas à lui seul une infraction. Mais lorsqu'il trouble anormalement la quiétude du voisinage, il peut être sanctionné. À Bourg-la-Reine, un arrêté municipal régit les nuisances sonores, de jour comme de nuit, et sanctionne les comportements abusifs et excessifs. Vous y trouverez les nuisances qu'il convient d'éviter sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public : cris, pétards, moteurs tournants...

Les propriétés privées sont également concernées. Par exemple, les travaux de bricolage et d'entretien réalisés par les particuliers sont autorisés :

- de 8h à 19h30 en semaine,
- de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 le samedi,
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

L'arrêté encadre également les bruits occasionnés par les activités professionnelles ou associatives, ainsi que les bruits engendrés par les animaux, les alarmes sonores ou encore les dépôts de verre usagé dans les conteneurs installés sur la voie publique.

L'arrêté municipal est disponible sur le site [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr), rubrique Cadre de vie > Habitat & urbanisme > Réglementation.

### CONFLITS DE VOISINAGE : LE DIALOGUE AVANT TOUT !

En cas de litige de voisinage lié au bruit, privilégiez la discussion avec votre voisin(e) pour tenter de résoudre le problème à l'amiable avant toute action en justice. Si besoin, faites appel à votre bailleur, syndic ou amicale de locataires. Pour toute réclamation, contactez la police municipale ou la police nationale.

**Police municipale (7, place Condorcet) : 01 79 71 40 40**

**Commissariat de police d'Antony (50, avenue Gallieni) : 01 55 59 06 00**

## UNE SECONDE VIE POUR VOS APPAREILS

Téléphone, ordinateur, téléviseur, machine à laver... Vous possédez de vieux appareils électriques ou électroniques qui dorment dans vos tiroirs, caves et grenier ? Venez les déposer gratuitement lors de la prochaine collecte solidaire organisée par la Ville et Écosystème, avec le soutien du Territoire Vallée Sud-Grand Paris. Tous les équipements qui se branchent ou fonctionnent à piles sont acceptés, qu'ils soient en état de marche ou hors d'usage. Ils seront réemployés ou recyclés, dans le strict respect des normes environnementales.

**Rendez-vous samedi 5 juin de 10h à 14h, sur la place Condorcet**

**Calendrier des collectes disponible sur le site**

<https://proximite.ecosystem.eco/>



## PERMANENCES

### Maison France services

Les agents de la Maison France services (voir article p. 6) vous accompagnent dans vos démarches administratives numériques du quotidien.

Plusieurs intervenants tiennent également des permanences sur rendez-vous :

- Conciliateur de justice
- Écrivain public
- Avocat

Rendez-vous à prendre pour ces services particuliers

au 01 79 71 40 70 ou par mail à [france-services@bourg-la-reine.fr](mailto:france-services@bourg-la-reine.fr)



- Coach en insertion professionnelle
- Rendez-vous à prendre au 06 19 97 58 83  
ou par mail à [developpement-social@bourg-la-reine.fr](mailto:developpement-social@bourg-la-reine.fr)

### Assistantes sociales

Service des solidarités territoriales

11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption

01 55 58 14 40



Malik HEDIR et Amandine COHARDE

## NAISSANCES

### Février

Elisa GALIBERT  
Rafael CARVALHO DUCHON  
Hèndrick CHANDON

### Mars

Lucas TRAN  
Romane JOLLY  
Isabelle WENDLING  
Messein SIAHOUE  
Gabriel TATAR  
Leïla SABRI  
Kylian JEAN BAPTISTE  
Maja CLOUD  
Assia HAMDY  
Iftikhar MASUM  
Céleste MIKUSITHY CONVERT

## MARIAGES

### Mars

Amandine COHARDE  
et Malik HEDIR  
Sylia OUARI et Amir HADAD  
Zineb EL ASRAOUI  
et Othmane DADI  
Céline CHASPORT  
et Thomas DENECKER

## DÉCÈS

### Février

Jean-Luc LAUDIER  
Joseph KAPUSIN

### Mars

Reine WAUTOT  
veuve CHEVANNE

Andrée CERRUTI  
veuve AVARGUES  
Nagalingam GANESHAVEL  
Yves BARBIER SAINT HILAIRE  
Jean-Jacques WINDFORH  
Jean-Pierre PERTUS  
René GRAILLE  
Jeanne BIDAN veuve MAZOIT

Jeannine POSTEL veuve BRIENS  
Gilberte ALAMÔME  
veuve PÉRILHOU  
Ghislaine MICHAU  
épouse DÉRÉDEC  
Bernard FOUQUOIRE  
Yves ROBICHON  
Dominique GEORGES



## MENUS

■ **Produit issu de l'agriculture biologique**  
PC : plat complet

### Lundi 3

Carottes râpées vinaigrette  
Lasagne de légumes  
Salade verte  
Fruit

### Mardi 4

Rôti de porc  
Riz créole  
Gouda  
Compote de pomme

### Mercredi 5

Concombre vinaigrette  
Escalope de volaille basquaise  
Pommes vapeur  
Ratatouille  
Fruit

Croissant boulanger  
Lait  
Compote de pommes ananas

### Judi 6

Rissole de veau  
Beignets de brocolis  
Brie  
Chou à la vanille

### Vendredi 7

Tomates mozzarella et pesto  
Beignets de calamar sauce ketchup  
Épinards béchamel  
Yaourt sucré

### Lundi 10

Dos de colin sauce safranée  
Coquillettes  
Tomme noire  
Pomme cuite cannelle

### Mardi 11

Lentilles échalote  
Gratin de pâtes, légumes, haricots rouges et fromage (PC)  
Yaourt sucré

### Mercredi 12

Saucisse de Toulouse grillée  
Haricots blancs à la tomate  
Saint Nectaire AOP  
Fruit

Brownies  
Fromage blanc sucré  
Pur jus de raisin

### Judi 13

Février

### Vendredi 14

Pont de l'Ascension

### Lundi 17

Concombre bulgare  
Galette de quinoa provençale  
Haricots verts  
Riz au lait

### Mardi 18

Marmite de poissons tomates cerise épinards  
Riz créole  
Ratatouille  
Camembert  
Fruit

### Mercredi 19

Tomate et maïs  
Steak haché au jus  
Semoule  
Bûchette de chèvre  
Compote pomme fraise  
Carré aux pommes  
Petit suisse aromatisé  
Fruit

### Judi 20

Accra de morue  
Chuk de poulet kratu  
Purée de patate douce  
Cake ananas

### Vendredi 21

Filet de colin meunière MSC, quartier de citron  
Lentilles  
Coeur de Neufchâtel AOP  
Melon

### Lundi 24

Février

### Mardi 25

Carottes râpées vinaigrette  
Légumes façon Chili et riz (PC)  
Compote de pommes

### Mercredi 26

Tomates vinaigrette  
Carbonara de volaille (PC)  
Fruit

Pain au chocolat  
Lait

Compote pommes vanille

### Judi 27

Steak haché  
Frites  
Gouda  
Fruit

### Vendredi 28

Pastèque  
Filet de colin sauce curry  
Carottes Vichy  
Yaourt aux fruits

### Lundi 31

Betteraves vinaigrette  
Bœuf braisé VBF à la bourguignonne  
Pennes  
Yaourt sucré

### Mardi 1<sup>er</sup> juin

Duo de colin sauce corail  
Petits pois  
Bûchette de chèvre  
Melon

### Mercredi 2 juin

Moussaka (PC)  
Salade verte  
Chanteneige  
Semoule au lait

Pain au lait boulanger  
Fromage frais  
Fruit

### Judi 3 juin

Tajine de boulettes d'agneau  
Riz paella  
Yaourt aromatisé  
Fruit

### Vendredi 4 juin

Gratin de choux Romanesco, pommes de terre et brocolis (PC)  
Morbier  
Fruit

## PETITES ANNONCES

### LA VILLE RECRUTE

**Action sociale et familiale**  
> Auxiliaires de puériculture diplômés  
> Aide auxiliaire de puériculture diplômé(e)  
Éducateur/trice de jeunes enfants  
> Aide-auxiliaires de puériculture  
> Agent d'accueil et d'instruction au CCAS

### Direction Générale

> Gardien-brigadier de police municipale

### Éducation

> Animateur/trice accueil de loisirs périscolaire  
> Directeur/trice adjoint d'un accueil de loisirs

### Services Techniques

> Un conducteur de travaux/technicien voirie et réseaux divers

### Offre de stage

> Stagiaires administratifs  
> Service civique développement durable

La Ville recherche régulièrement des stagiaires pour du classement administratif ou un soutien logistique. Renseignez-vous !

### Adressez

lettre de motivation et CV à :  
Monsieur le Maire  
6, boulevard Carnot  
92340 Bourg-la-Reine  
ou à : [grh@bourg-la-reine.fr](mailto:grh@bourg-la-reine.fr)



## PHARMACIES DE GARDE

### Samedi 8 mai

Pharmacie de la Gare  
178, rue Houdan à Sceaux  
01 47 02 77 97

### Dimanche 9 mai

Pharmacie Centrale  
106, rue Houdan à Sceaux  
01 46 61 00 62

### Judi 13 mai

Pharmacie du Parc  
135, avenue du Général  
Leclerc  
01 46 61 08 52

### Dimanche 16 mai

Pharmacie des Colonnes  
62, avenue du Général Leclerc  
01 46 61 87 29

### Dimanche 23 mai

Pharmacie Ostenc  
14, rue Houdan à Sceaux  
01 46 61 00 91

### Dimanche 30 mai

Pharmacie de la Bièvre  
41, boulevard Carnot  
01 46 63 07 95

### Dimanche 6 juin

Pharmacie Martin Lavigne  
104, avenue du Général  
Leclerc  
01 46 61 80 80



**Le Maire, Patrick Donath**

vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV.  
01 79 71 40 20  
cabmaire@bourg-la-reine.fr

**Permanences sans rendez-vous :**

> Jeudi 6 mai 2021 à 16h30 aux Trois-Mâts  
> Jeudi 3 juin à 8h30 en Mairie

**Isabelle Spiers**

Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV. **01 79 71 43 30**  
isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr

**Henry-Pierre Melone**

Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV. **01 79 71 42 40**  
henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr

**Maryse Langlais**

Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV. **01 79 71 41 10**  
maryse.langlais@bourg-la-reine.fr

**Philippe Ancelin**

Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV. **01 79 71 40 90**  
philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr

**Anne Sauvey**

Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV. **01 79 71 43 20**  
anne.sauvey@bourg-la-reine.fr

**Joseph El Gharib**

Maire adjoint délégué aux Finances reçoit sur RDV. **01 79 71 41 80**  
joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr

**Lise Le Jean**

Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV. **01 79 71 41 20**  
lise.lejean@bourg-la-reine.fr

**Cédric Nicolas**

Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV. **01 79 71 41 70**  
cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr

**Sylvie Courtois**

Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil reçoit sur RDV. **01 79 71 42 00**  
sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr

**Serge Kerveillant**

Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV. **01 79 71 43 24**  
serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr

**Virginie Barbaut**

Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV. **01 79 71 41 25**  
virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr

**Christophe Gélardin**

Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV. **christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr**

**Permanences de la députée**

Frédérique Dumas, députée de la treizième circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à la mairie, de 18h à 20h, hors vacances scolaires.

frederique.dumas@assemblee-nationale.fr  
**06 45 26 38 73**

**Permanences du conseiller régional**

Philippe Lorec, conseiller régional, reçoit en mairie chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois à partir de 11h. **01 79 71 40 00**

**Permanences du conseiller départemental**

Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1<sup>ers</sup> vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30. **p.ouzoulias@senat.fr**  
**06 72 52 41 00**

**Liste La Ville en partage**

Reçoit sur RDV les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois à la mairie annexe, 1, bd Carnot.  
**eluslsvp@framalistes.org**

**Liste Se rassembler pour Bourg-la-Reine**

Reçoit le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h à la mairie annexe, 1, bd Carnot.  
**claud.fernandez@bourg-la-reine.fr**

 NUMÉROS UTILES

**Mairie de Bourg-la-Reine**

Accueil général au 6, boulevard Carnot  
01 79 71 40 00 (24 h/24)  
mairie@bourg-la-reine.fr  
> Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
> Mardi : de 8h30 à 12h  
> Samedi : de 9h à 12h  
(Service Citoyenneté et population)

**Urgences**

**SOS 92** : 01 46 03 77 44  
**SAMU** : 15  
**SAMU social** : 115  
Depuis un portable : 112

**Sourds et malentendants :**

SMS au 114

**Centre anti-poison :**

01 40 05 48 48

**Hôpital Bécclère**

157, rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart  
01 45 37 44 44

**Ambulances**

Leroy : 59, av. Larroumès à L'Hay-les-Roses  
01 46 63 24 31

**Pompiers : 18**

Caserne de Bourg-la-Reine  
Ligne de feu : 01 47 02 09 38  
Ligne hors-feu : 01 45 36 46 18

**Police nationale : 17**  
**Commissariat d'Antony**

50, avenue Gallieni  
01 55 59 06 00

**Police municipale**

7, place Condorcet  
01 79 71 40 40  
police.municipale@bourg-la-reine.fr

**EMPLOI**

Habitant sur Bourg-la-Reine, je refais vos chambres à neuf (peintures, papier peint) ainsi que le gros œuvre. J'étudie toutes propositions.  
Tél. 07 61 23 06 82

Vous êtes élève au collège, au lycée, étudiant dans le supérieur ou adulte en reconversion/préparation de concours : je vous aide à mieux apprendre à être plus efficace dans votre organisation au quotidien et dans la planification de votre travail tout au long de la semaine. Professeur agrégée avec 15 ans d'expérience dans des lycées d'excellence, j'interviens donc à travers un coaching bienveillant et mobilisateur. Recommandations disponibles sur demande.  
Tél. 06 16 48 50 81

Lycéenne de 17 ans propose de faire du baby-sitting à Bourg-la-Reine pour la garde de votre (vos) enfant(s).  
Tél. 06 35 31 56 42

**LOCATION / VENTE / ACHAT**

Rachète disques vinyls, BD, hi-fi.  
Tél. 06 95 58 76 93

Vends Nissan nv 200 2 personnes pour camping itinérant 9 000 € à débattre. 97 000 km diesel, 2 couchettes 2 m de long, grand frigo waeco, toilettes chimiques, isolé du sol au plafond. CT Ok  
Tél. : 06 82 19 61 47

Sur [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr) rubrique Vie municipale & citoyenne, retrouvez :

- La Ville recrute (emplois, stages)
- Les petites annonces (dépôt et consultation)

# LA PETITE ENFANCE RECRUTE



[www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr)